

20
22

RAPPORT D'ACTIVITÉ





Association les enfants du canal

Rapport d'activité 2022

conseil d'administration

Sylvaine Villeneuve, Présidente
Jean Baptiste Legrand, trésorier
Marie Françoise Chabanne, secrétaire
Claire D'Hennezel,
Malissa Marseille,
Judith Vailhé
Florian Bricaud
Bruno Torregrossa

direction:

Samira El Alaoui

rédaction

veille sociale et insertion : Ines Bedrani
hébergement logement : Alexandre Bissig, Florence Dia, Alicia Frade, Vanessa Lefevre
résorption des bidonvilles : Michael Jacques

Avec le concours des équipes des pôles

conception et réalisation

Rositsa Kratunkova





Table des matières

04 Édito

05 Budget et ressources humaines

06 Veille sociale : Accueil de jour et maraude d'intervention sociale (MIS) - 6/14ème arrondissements

14 Veille sociale : Maraude d'intervention sociale (MIS) 8ème, 17ème arrondissements

20 Veille sociale : ACI Travailleurs pairs

26 Hébergement - logement : Centre d'hébergement Vésale

36 Hébergement - logement : Centre d'hébergement Grancey

43 Hébergement - logement : Accompagnement vers et dans le logement

51 Hébergement - logement : CHAP CHU - ALTHO Familles

64 Résorption des bidonvilles : Mesnil



Alors que les effets de la pandémie du COVID 19 perdurent sur le quotidien des équipes et des personnes accompagnées, c'est maintenant une guerre qui a éclaté à nos portes. Une guerre dont on peut déjà présager qu'elle aura un impact à long terme sur la vie des populations déplacées, mais également sur celles des personnes qui sont déjà dans la spirale de l'exil et/ou de la précarité, dans un contexte politique national où les questions d'égalité des droits et de cohésion de la société sont par ailleurs mises à mal. C'est dans cet étrange contexte, qui amplifie les difficultés d'accès aux droits des personnes les plus précarisées, que les équipes des Enfants du Canal sont mobilisées pour faire avancer les droits fondamentaux des personnes accueillies : le droit à une vie meilleure, le droit à un logement, le droit à la dignité.

Comme le souligne le dernier rapport du mal logement de la fondation Abbé Pierre, les carences politiques sur le volet logement sont édifiantes. Selon la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la nuit du 5 décembre 2022, 5000 personnes ayant joint le 115 au niveau national, sont restées sans solution d'hébergement parmi lesquelles 1346 enfants.

La saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, les fins de prises en charge hôtelière notamment dans la perspective des jeux olympiques et de la reprise de l'activité touristique, l'absence de dispositifs pérennes adaptés, le manque de logements sociaux, sont autant de facteurs qui conduisent des familles, des hommes, des femmes, des enfants, à la rue, sans solution de prise en charge. Ces personnes, nos équipes les rencontrent chaque jour. Des personnes le plus souvent sans droits, pour lesquelles l'accompagnement est complexifié par des procédures de régularisation bloquées en préfecture. Des exigences administratives qui sont autant de freins à une évolution de parcours qui se fait donc sur le temps long. Une temporalité qui n'est pas toujours comprise par des tutelles pour lesquelles l'exigence de fluidité se traduit davantage dans des tableaux d'indicateurs chiffrés que par la valorisation de la nécessaire qualité

d'un accompagnement adapté aux besoins des personnes concernées.

Cette exigence de qualité est inscrite dans notre ADN. Elle est au cœur de nos projets de service et guide l'ensemble de nos interventions. Nous subissons comme l'ensemble des acteurs du secteur les effets de la crise des métiers de l'humain et de l'accompagnement consécutifs d'un manque d'attractivité, entraînant un turn over important et des difficultés de recrutement que la revalorisation du SEGUR 2 ne suffit pas à lever. Si l'on peut se satisfaire de la prise en compte de l'évolution salariale des personnels de la filière éducative, nous continuerons à nous mobiliser pour que les oubliés du Ségur soient également revalorisés. L'ensemble des équipes œuvre au quotidien dans des conditions difficiles, par ailleurs impactées par une logique de rationalisation des moyens, les financements alloués aux fonctionnements de nos dispositifs étant soumis à des arbitrages annuels, connus tardivement, fragilisant nos capacités d'innovation.

Pour autant, au fil de ces pages vous découvrirez le rapport d'activité 2022 de notre association, qui donne à lire la richesse et la diversité de nos actions, la créativité et l'énergie qui sont déployées au sein de nos services. Je salue l'engagement de nos équipes et la qualité du travail mené dans ce contexte difficile. Je remercie par ailleurs l'ensemble des partenaires mobilisés à nos côtés, qui partagent nos valeurs et nos objectifs.

Ce combat contre le mal logement nous le poursuivons en 2023. Avec l'arrivée d'un chargé de mission « logement d'abord », recruté fin 2021, qui accompagne la structuration d'un pôle « de la rue au logement », c'est l'ensemble des équipes qui va être formé aux pratiques orientées rétablissement et aux principes d'action du logement d'abord. De belles perspectives pour faire évoluer nos pratiques d'accompagnement et nos projets de service. Gageons que l'acte II du plan Logement d'abord soit à la hauteur de nos attentes et nous permette d'agir concrètement et durablement.

Vous souhaitant une bonne lecture !
Samira EL ALAOUI, Directrice

Budget et ressources humaines

Subventions d'exploitation en €

Bailleurs de fonds	2021	2022
DRIHL	3 298 854	3 591 651
ASP	213 979	214 477
FSE	289 008	-
PRIVÉS	31 660	70 216
VILLE DE PARIS	200 556	170 556
AUTRES		20 000
TOTAL	4 034 057	4 066 900

ETP par service

Subventions par service en k€

2021		2022		Services	2021	2022	2022 en %
en nb au 31/12	sur l'année	en nb au 31/12	sur l'année				
8	6.78	7	8.30	Hébergement Vésale	498	522	13%
7	6.75	7	6.78	Hébergement Grancey	473	504	12%
4	4.68	5	4.58	Chap 92	789	816	20%
6	5.04	8	7.07	AVDL	554	411	10%
15	13.54	10	11.81	Mesnil	864	966	24%
-	2.42	-	-	Romcivic	96	-	0%
2	2.52	2	2.77	Accueil de jour	250	256	6%
17	10.96	16	11.04	Chantier d'insertion	223	254	6%
5	5.90	5	5.96	Maraudes	288	317	8%
3	1.36	3	2.80	Association	-	20	0%
67.00	59.93	63.00	61.11	TOTAL	4,034	4,067	100%

Veille sociale

Accueil de jour et maraude d'Intervention sociale (MIS) - 6/14ème arrondissements

Contexte

L'accueil de jour, à l'origine le BusAbri, se démarque par son originalité et son accessibilité. C'est un bus à étage, aménagé qui permet de faire l'interface entre la rue où les personnes vivent et un lieu couvert et atypique. L'intérêt est d'accueillir de façon inconditionnelle, des personnes, même les plus éloignées des institutions dites « classiques ».

Au début du projet, le BusAbri était installé sur le 14ème et le 8ème arrondissement sur le même principe, à compter de deux jours par semaine chacun. En raison de contraintes logistiques, l'association a pris la décision de le sectoriser sur le 14ème. Grâce aux échanges avec la Mairie du 14ème, nous avons pu trouver un emplacement, en face du 10 boulevard Edgar Quinet, de manière pérenne depuis 5 ans.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire et du fait de la promiscuité, le BusAbri n'a pu être rouvert que partiellement depuis le premier confinement. L'équipe a dû imaginer une alternative : « le Point Repère » pour continuer à

recevoir en extérieur des personnes à l'adresse du BusAbri.

Entre février 2022 et avril 2022, nous avons délocalisé temporairement l'accueil de jour à La Bagagerie Solidaire du 14ème au 11 Imp. Reille, 75014. Puis nous sommes revenus au BusAbri qui a ensuite fermé en août 2022 face à l'agression de deux salariées de la part d'un usager et faute de moyens humains suffisants pour faire face, dans de bonnes conditions à un flux toujours croissant de personnes en situation d'errance et aux problématiques importantes, cumulant parfois des souffrances psychiques et agressivité. Depuis septembre 2022, nous accueillons une dizaine de personnes dans le cadre d'une permanence sociale dans nos locaux les lundis matins et vendredis après-midis pour assurer une mission de lien et d'orientation vers des partenaires (restauration, douche, vestiaire, domiciliation, etc.). Par ailleurs, nous avons expérimenté un petit déjeuner extérieur sur un point fixe à côté de la Mairie annexe du 14ème. Ce lieu repère a permis de rencontrer des personnes hébergées ou mal logées en

demande de lien et très peu de personnes sans abri. Nous avons donc transformé ce temps fixe en « maraude petit déjeuner » pour aller à la rencontre de notre public.

Valeurs et principes de l'action

L'équipe de l'accueil de jour met en œuvre les valeurs et principes suivants :

- L'inconditionnalité : toute personne peut se présenter à l'accueil de jour et être accueillie par l'équipe ; y compris si elles sont accompagnées d'animaux de compagnie, à condition que les chiens aient une muselière ;
- La convivialité : les salariés et les volontaires en service civique proposent une boisson, une collation, des jeux de société et des activités collectives ;
- L'adaptation : pour proposer un accompagnement de qualité, il est important que les intervenants puissent adapter leurs pratiques selon chaque situation et selon la temporalité des personnes ;
- L'accès aux droits communs : dans le principe de l'équité, les intervenants de l'accueil de jour proposent une orientation et une aide à l'accès aux droits sociaux.
- L'accueil dans le respect et la dignité des personnes : ce principe est primordial pour assurer un accueil chaleureux, humain afin de ne pas réduire la personne à sa situation de rue.

Objectifs de la mission

Les missions d'accueil de jour et de maraudes ont pour objectifs de :

- Connaître les secteurs du maraude (6ème et 14ème arr.), les personnes y vivant et les acteurs présents sur ces territoires, à travers des maraudes exploratoires et des rencontres partenariales ;
- Créer un lien et une relation de confiance avec les personnes rencontrées en maraude et celles accueillies au sein de l'accueil de jour ;
- Proposer un accueil convivial et personnalisé sur lequel les maraudes peuvent s'appuyer ;
- Favoriser l'émergence des projets individuels et d'ateliers collectifs, notamment liés à la culture
- Écouter et évaluer leurs besoins pour transmettre l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes sur leurs droits et les dispositifs existants (accompagnements physiques compris).

- Au sujet du 6ème arrondissement, une mission de veille renforcée s'est mise en place en lien avec le profil des personnes rencontrées (en souffrance psychique, pas/peu de demandes, personnes mutiques, etc.) Un réseau de partenaires est en cours de constitution afin de renforcer les compétences de notre équipe.

Dans le cadre de la MIS et de l'accueil de jour, les travailleurs sociaux proposent un accompagnement social personnalisé aux personnes et aux couples isolés. Pour les familles et jeunes mineurs isolés ou non accompagnés, nous nous mettons en lien avec d'autres acteurs spécialisés qui interviennent sur le territoire parisien.

Fonctionnement et organisation des moyens

■ Moyens en personnel :

En 2022, l'équipe de l'accueil de jour et de la maraude était composée de trois travailleurs sociaux, neuf travailleurs pairs (salariés en insertion), quatre volontaires en service civique et une encadrante technique. Cette équipe est encadrée par la responsable du pôle veille sociale et insertion.

Fin juin 2022, une agente d'accueil et de médiation a intégré notre équipe à mi-temps. Sa présence a renforcé la qualité de l'accueil et a permis de structurer le volet « animations et projets collectifs » (porté à la base par les travailleurs pairs et les volontaires). Ce poste permanent à l'accueil de jour est central pour les personnes accueillies car elles identifient cette salariée comme une première interlocutrice, qui peut ensuite les orienter en fonction de leurs demandes (vers les travailleurs pairs et les volontaires pour des besoins primaires ou vers les travailleurs sociaux pour des demandes sociales). Elle intervient en grande proximité avec les personnes accueillies et est force de proposition pour dynamiser l'accueil de jour, ce qui a été particulièrement apprécié par les salariés et les bénéficiaires.

■ Moyens matériels et fonctionnels :

Étant donné que les maraudes s'effectuent à pied,

l'association a muni l'équipe de chaussures de marche. D'un point de vue organisationnel, les travailleurs pairs et volontaires en service civique sont supervisés par l'encadrante technique.

Des points quotidiens ainsi que des réunions hebdomadaires sur les situations et sur les projets sont mis en place dans l'intérêt de mieux coordonner nos actions.

Par ailleurs, pour faciliter les maraudes, chaque secteur a été sous divisé :

- Le 14ème arrondissement en 4 secteurs ;
- Le 6ème arrondissement en 3 secteurs.

En 2022, nous avons affecté aux travailleurs pairs et volontaires en service civique, des arrondissements afin de les responsabiliser et de favoriser les échanges réguliers avec les personnes sans-abri.

Actions et bilan

Interventions et missions de l'équipe :

■ Missions des travailleurs pairs et des volontaires en service civique

L'accueil des personnes à la rue est assuré par les travailleurs pairs et les volontaires.

Leur lieu d'intervention principal est le 14ème et 6ème arrondissement, à travers leurs missions à l'accueil de jour et la MIS.

Leurs missions consistent à :

- Proposer un accueil aux personnes de la rue et aller vers les personnes en situation d'errance dans le cadre des maraudes de liens
- Accompagner physiquement des personnes dans l'avancée de leur situation personnelle : domiciliations, PASS/hôpitaux, vestiaires, banque, orientation en DPH, dépôt des dossiers AME, orientation dans les centres d'hébergement, etc. (en lien avec les travailleurs sociaux)
- Mettre en place des actions collectives avec et auprès de ces personnes. Cette année voici ce qui a pu être mis en place sur l'ensemble du Pôle VSI :
 - o Des ateliers peinture/dessin/jeux de société
 - o Des projections vidéo dans nos locaux
 - o Une sortie bateau mouche sur la seine
 - o Des diners au Refettorio, le restaurant solidaire situé dans la crypte de Madeleine

o Des après midi pétanque et ping pong ont été mis en place sur nos arrondissements

o La fête de la musique a été célébrée au BusAbri : karaoké, écriture de chansons, artiste chanteuse et musicienne bénévole, Open mic pour tous et toutes. Nous avons eu depuis un don de synthétiseur.

o Des visites de Musées parisiens : Musée de la Libération, MAM, Musée de la Mode, Cinémathèque, Exposition KAPITAL, Musée de l'Immigration, Aquarium, etc.

o Une journée au château de Versailles avec un picnic convivial dans le parc

o La mise en place de « petit dej de rue » afin de favoriser le lien avec les plus exclus : deux formats sont mis en place => sur un lieu fixe ou lors d'une maraude

o Enfin, plusieurs événements ont pu être organisés la semaine de Noël :

- Un repas à la cantine des Arbustes nous a été offert pour 20 personnes (Association Refugee Food)

- Noël a été organisée avec l'aide des élèves de l'école « Aujourd'hui » qui a donné des boîtes cadeaux pour les personnes sans abri (pulls, gants, écharpes, jeux pour les enfants, produits d'hygiène, etc.). Un déjeuner a été réalisé par notre équipe et partagé avec 25 personnes accompagnées. Une après-midi dansante s'en est suivie.

- Une sortie au stade de Paris La Défense Arena a été organisée le samedi 24 décembre pour voir le match RC92/Stade Français

- Fin 2022, nous avons mis en place une équipe transversale 6.14/8.17 afin de visiter les personnes hébergées, hospitalisées ou résidants en LHSS pour rompre l'isolement et maintenir des liens avec nos équipes lorsque cela le nécessite.

Les travailleurs pairs et volontaires en services civiques sont soutenus, dans la globalité de leurs missions, par l'encadrant technique, l'agente d'accueil et de médiation et les trois travailleurs sociaux.

■ Missions des travailleurs sociaux

Les trois travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue venant à l'accueil de jour ou rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens dans la rue ou au bureau et des accompagnements physiques

notamment pour des démarches administratives. La mission de veille sociale est fondamentale pour prendre le temps de créer du lien et prendre en compte la temporalité des personnes, tout en respectant des valeurs de libre adhésion et d'inconditionnalité

Enfin, l'ensemble des équipes a participé au rassemblement des Morts de la rue à Paris le 15 mars 2022, afin de faire entendre que 623 personnes sont décédées à la rue en 2021. Cette année, une marche silencieuse a été organisée pour leur rendre hommage.

Résultats chiffrés

Rencontres et accueil

502
maraudes réalisées

TS, TP, VSC et encadrant technique dont une quarantaine maraudes avec des partenaires (avocats, Bociek, EMEOS, équipe Interface, SMES, MANO etc.)

3408
rencontres en maraude

sur le 6ème arrondissement 14ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)



85%
sont des hommes

10%
ont plus de 60 ans

10%
identifiée comme très vulnérable

Accueil de jour

3021
passages au BusAbri

2327 passages d'hommes
308 passages de femmes
386 passages d'enfants
108 passages d'animaux

211 nouvelles personnes rencontrées à l'AJ



524
aides alimentaires

cartes restaurants, bons Refettorio individuel, colis exceptionnels

7
permanences avocat

dont 17 entretiens avec des personnes accompagnées

Accompagnements

630
personnes différentes
rencontrées par la
maraude 6.14 et l'AJ

Dont **134** personnes en veille sociale régulière
Dont **90** personnes accompagnées dans le cadre de démarches régulières dont **12** femmes
Dont **182** ont fait l'objet de simples rencontres
224 perdues de vue après quelques passages



219
accompagnements
physiques

CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc

318
entretiens

7
réunions de synthèses
autour de situations
complexes

Démarches sociales



69 SIAO réalisés
9 DLS réalisées
9 DAHO déposés
9 DALO déposés
62 domiciliations réalisées
119 démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc,)
6 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)
5 personnes ont été orientées vers des haltes de nuit pérennes
32 personnes ont accédé à un hébergement, à noter que **6** sont retournées dans la rue pour diverses raisons.
7 personnes ont accédé à un logement pérenne dont **1** en pension de famille
6 personnes ont pu être orientées vers le dispositif de la rue au logement
5 personnes accompagnées ont été incarcérées
1 personne accompagnée est décédée au cours de l'année

Difficultés

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans la mise en place de cette mission. Nous constatons :
- un manque de place en halte de nuit. Et une absence de haltes de nuit flexibles, à destination d'un public très désocialisé

- des difficultés à orienter des personnes vers des accueils de jours ou des partenaires sociaux tant les dispositifs parisiens sont insuffisants et saturés
- une augmentation de personnes incarcérées, et de personnes recevant des OQTF
- une augmentations de décès des personnes sur nos secteurs

- une disparition des installations de personnes, sans procédure judiciaire préalable
- des personnes régulièrement perdues de vue
- des hébergements qui restent peu adaptés aux besoins des personnes : règlements stricts, chambres partagées, stigmatisation des personnes qui consomment de l'alcool ou autre produit, etc. Par ailleurs, des personnes exclues de ces centres se retrouvent de nouveau à la rue, parfois elles quittent volontairement ces centres car elles ne s'y sentent pas bien
- des personnes en souffrance psychique ou somatique ; qui peuvent être hospitalisées (en psychiatrie ou addictologie ou autre service), en discontinuité avec des retours à la rue qui fragilisent leur parcours de soins
- des difficultés à échanger avec les personnes qui parlent peu français, sans interprète
- une complexité administrative et numérique qui ralentit l'accès aux droits des personnes accompagnées

Points forts

La mission s'effectue dans un respect de la temporalité des personnes accompagnées. Le cadre d'accueil est souple et l'accompagnement prend en compte les spécificités des personnes. L'équipe adapte ses horaires, ses modalités d'accompagnement, et propose régulièrement des accompagnements physiques pour rassurer et renforcer la relation de grande proximité avec les personnes accompagnées. La multiplicité des expériences et profils, des professionnels et volontaires permet de croiser les regards et d'apporter de compétences multiples profitables au public rencontré.

Par ailleurs, notre organisation et notre grand nombre d'intervenants (travailleurs pairs, volontaires, agente d'accueil et de médiation) sur le terrain nous permettent d'assurer de façon simultanée différents types de maraude (exploratoire, maraude de lien, ou de réponse à des signalements du Samu social), ainsi que des accompagnements ou entretiens sociaux. Cette présence régulière sur les secteurs de maraude et la disponibilité des équipes est rassurante pour les personnes. L'apport des projets culturels vient proposer une offre complémentaire afin de rompre avec

le quotidien et de recréer des espaces de convivialité, de plaisir et de solidarité. Ces actions sont des espaces de socialisation, qui sont aussi intéressantes pour créer du lien avec un public peu réceptif aux démarches sociales.

Enfin, les équipes assurent un suivi de « la rue au logement » et se positionnent comme coordonnateurs de parcours des personnes. Un relais est ensuite mis en place lors d'une passation avec l'équipe de la nouvelle structure.

Perspectives du projet

■ Evolution de l'action ou de son envergure :

Depuis deux ans, l'équipe utilise un logiciel de maraude (MANO) afin de retranscrire nos actions, nos comptes rendus de maraude, ainsi que les démarches réalisées avec les personnes dans l'optique de fluidifier la communication et de faciliter les accompagnements des personnes. Par ailleurs, l'équipe a obtenu de la part du projet Maraude In, un financement pour acheter des tablettes et faciliter la médiation numérique dans la rue. Un guide pour utiliser le logiciel MANO est en cours de création au sein de notre équipe.

Par ailleurs, tous les outils de communication : plaquette du Pôle VSI, du chantier d'insertion, document d'accueil du BusAbri ont été refait en 2022 grâce au soutien de deux stagiaires.

Une maraude de soirée mensuelle a été mise en place pour une durée expérimentale. Cette maraude est réalisée par les travailleurs sociaux et pourra associer par la suite les travailleurs pairs. Enfin, le projet de l'accueil de jour sera amené à évoluer, car sa vétusté nous a contraint à le changer. Des demandes de subventions ont été déposées pour ce faire. Un séminaire de réflexion, organisé début 2023, donnera lieu à de nouveaux projets qui verront le jour dans l'année.

■ Renouvellement convention, nouveaux développements :

- Le projet de permanence avocats à l'accueil de jour a été poursuivi durant l'année 2022 pour permettre aux personnes accueillies de rencontrer des professionnels gratuitement sur leurs droits juridiques. Ce projet s'est arrêté lors de la fermeture temporaire du BusAbri.



- De nombreuses rencontres ont été réalisées avec des partenaires pour améliorer les accompagnements proposés : autres MIS parisiennes, des CSAPA/CAARUD, Bagageries, Paroisses, Accueils de jour, Haltes de nuit, équipes de maraudes bénévoles, Centres d'hébergement, Centre de santé, etc.

- Nous avons rencontré les bénévoles de Montparnasse rencontre lors d'une demi-journée d'information sur les dispositifs sociaux et les actions des Enfants du Canal.

Partenariats et soutiens financiers

■ Partenariats :

En 2022, de nombreux partenariats se sont poursuivis pour renforcer l'accompagnement des personnes :

- Le partenariat avec le service AVDL des Enfants du Canal a permis de favoriser les sorties vers le logement de plusieurs personnes accompagnées. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été orientées

vers les centres d'hébergement des Enfants du Canal.

- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;

- L'Équipe Mobile d'Évaluation et d'Orientation Sociale (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente deux fois/mois en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;

- Les Équipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;

- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes et en situation de handicap.

- L'Equipe Mobile Interdisciplinaire Sud (EMI - Charonne-Opelia)

- Les partenaires du secteur du 6ème et 14ème arrondissement : l'ESI René Coty, Montparnasse rencontre, les paroisses, l'accueil de jour Louise et Rosalie, la Bagagerie Solidaire 14, La Soupe populaire du 6ème, les maraudes bénévoles de la Croix Rouge, la Protection Civile et la FEMAPE, etc.

- L'équipe de Médecin du Monde, composée de médecins bénévoles, intervient le soir auprès de situations que nous pouvons leur signaler afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très fragiles.

- Le CSAPA CAP 14 a proposé son soutien à plusieurs personnes accompagnées. L'approche de l'aller vers correspond aux attentes du public rencontré par nos équipes.

- Également, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré en rue : CHU, mises à l'abri hivernales ou d'insertion, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), UASA, SMES, DPH, BAPSA, Bociek, etc.

Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives et

d'alertes notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.

■ Soutiens financiers :

L'action du BusAbri dans le 14ème arrondissement et celle de la MIS sont financées conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.



Veille sociale

Maraude d'intervention sociale (MIS) 8ème, 17ème arrondissements

Contexte

Le Pôle Veille sociale et insertion regroupe 3 services : l'ACI travailleurs pairs, la maraude 6.14 et l'accueil de jour et la maraude 8.17. Notre équipe d'intervenants 8.17 se rend quatre fois par semaine en maraude rencontrer les personnes vivant à la rue dans le 8ème et 17ème arr. La régularité des rencontres favorise la création d'un lien et d'une relation de confiance. De ce lien, il peut émerger des demandes et des souhaits : être accompagné, accéder à un accueil de jour, se doucher, se soigner, quitter la rue, (ré)acquérir ses droits, travailler, avoir un logement etc.

L'équipe se compose de trois travailleurs sociaux, un encadrant technique, six travailleurs pairs ainsi que quatre volontaires en service civique.

Valeurs et principes de l'action

Pour les personnes à la rue ne fréquentant plus les dispositifs sociaux, la présence d'un travailleur social mobile constitue une opportunité d'être

rencontré et orienté vers un dispositif adapté ou d'entamer un accompagnement social en vue d'accéder à ses droits et de quitter la rue si elles le souhaitent.

La confiance et l'information des personnes sur les dispositifs existants permettent de faire émerger des souhaits. Le rôle de l'intervenant social est alors de soutenir et d'accompagner la personne en s'appuyant sur le lien créé par l'équipe des travailleurs pairs, des volontaires et du réseau de partenaires.

Objectifs de la mission

La réalisation de maraudes poursuit les objectifs suivants :

- Rencontrer les personnes sur leur lieu de vie afin de créer un lien et instaurer une relation de confiance ;
- Ecouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers un dispositif adapté ;
- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie ;

- Proposer un accompagnement social global en application d'un principe de subsidiarité. Ainsi, l'accompagnement est directement réalisé par la maraude s'il n'existe aucune structure plus adaptée à laquelle la personne adhère.

Fonctionnement et organisation des moyens

L'équipe composée de différents professionnels et volontaires effectue des maraudes en binôme et parfois en trinôme. L'action s'inscrit dans deux arrondissements : les 8e et 17e. Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention : trois pour le 8e et quatre pour le 17e. Chaque secteur est couvert deux à trois fois par semaine, à raison de trois heures environ par maraude, en journée. Afin d'améliorer l'organisation de l'équipe et le suivi des personnes, chaque travailleur social est référent d'un secteur de maraude depuis 2020. En 2022, les travailleuses sociales du 17ème arr. sont venues en appui au nord du 8ème arr. En cas de situation complexe, les travailleurs sociaux peuvent proposer un accompagnement social en binôme.

Actions et bilan

■ Interventions et missions de l'équipe :

Missions des travailleurs pairs et des volontaires en service civique

Leur lieu d'intervention principal est le 8ème et 17ème arrondissement.

Leurs missions consistent à :

- Aller vers les personnes en situation d'errance dans le cadre des maraudes de liens
- Accompagner physiquement des personnes dans l'avancée de leur situation personnelle : domiciliations, PASS/hôpitaux, vestiaires, banque, orientation en DPH, dépôt des dossiers AME, orientation dans les centres d'hébergement, etc. (en lien avec les travailleurs sociaux)
- Mettre en place des actions collectives avec et auprès de ces personnes. Cette année voici ce qui a été mis en place sur l'ensemble du Pôle VSI :
 - o Des ateliers peinture/dessin/jeux de société
 - o Des projections vidéo dans nos locaux
 - o Une sortie bateau mouche sur la Seine

o Des diners au Refettorio, le restaurant solidaire situé dans la crypte de la Madeleine

o Des après-midi pétanques et ping-pong ont été mis en place sur nos arrondissements

o La fête de la musique a été célébrée au BusAbri: karaoké, écriture de chansons, artiste chanteuse et musicienne bénévole, Open mic pour toutes et tous. Nous avons eu depuis un don de synthétiseur.

o Des visites de Musées parisiens : Musée de la Libération, MAM, Musée de la Mode, Cinémathèque, Exposition KAPITAL, Musée de l'Immigration, Aquarium, etc.

o Une journée au château de Versailles avec un picnic convivial dans le parc

o La mise en place de « petit dej de rue » afin de favoriser le lien avec les plus exclus : deux formats sont mis en place => sur un lieu fixe ou lors d'une maraude

o Enfin, plusieurs événements ont été organisés la semaine de Noël :

- Un repas à la cantine des Arbustes nous a été offert pour 20 personnes (Association Refugee Food)

- Noël a été organisée avec l'aide des élèves de l'école « Aujourd'hui » qui nous a donné des boîtes cadeaux pour les personnes sans abri (pulls, gants, écharpes, jeux pour les enfants, produits d'hygiène, etc.). Un déjeuner a été réalisé par notre équipe et partagé avec 25 personnes accompagnées. Une après-midi dansante s'en est suivie.

- Une sortie au stade de Paris La Défense Arena a été organisée le samedi 24 décembre pour voir le match RC92/Stade Français

- Fin 2022, nous avons mis en place une équipe transversale 6.14/8.17 afin de visiter les personnes hébergées, hospitalisées ou résidants en LHSS pour rompre l'isolement et maintenir des liens avec nos équipes lorsque cela le nécessite.

Les travailleurs pairs et volontaires en services civiques sont soutenus, dans la globalité de leurs missions, par l'encadrant technique et les trois travailleurs sociaux.

Missions des travailleurs sociaux

Les trois travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens dans la rue ou au bureau et des accompagnements

physiques notamment pour des démarches administratives.

La mission de veille sociale est fondamentale pour prendre le temps de créer du lien et prendre en compte de la temporalité des personnes, tout en respectant des valeurs de libre adhésion et d'inconditionnalité

Enfin, l'ensemble des équipes a participé au

rassemblement des Morts de la rue à Paris le 15 mars 2022, afin de faire entendre que 623 personnes sont décédées à la rue en 2021. Cette année, une marche silencieuse a été organisée pour leur rendre hommage.

Résultats chiffrés

Rencontres et accueil

498
maraudes réalisées

TS, TP, VSC et encadrant technique dont une quarantaine maraudes avec des partenaires (avocats, Bociek, EMEOS, équipe Interface, SMES, MANO etc.)

3178
rencontres en maraude

sur le 8ème arrondissement 17ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)



82%
sont des hommes

15%
ont plus de 60 ans

10%
identifiée comme très vulnérable

Accompagnements

333
personnes rencontrées
par la maraude 8.17

Dont **74** personnes en veille sociale régulière
Dont **73** personnes accompagnées dans le cadre de démarches régulières dont **4** femmes
Dont **115** ont fait l'objet de simples rencontres
71 perdues de vue après quelques passages



227
accompagnements
physiques

CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc

236
entretiens

17
réunions de synthèses
autour de situations
complexes

Démarches sociales



38 SIAO réalisés

11 DLS réalisées

8 DAHO déposés

5 DALO déposés

41 domiciliations réalisées

164 démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc.)

11 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)

6 personnes ont été orientées vers des haltes de nuit pérennes

28 personnes ont accédé à un hébergement, à noter que **6** sont retournées dans la rue pour diverses raisons.

7 personnes ont accédé à un logement pérenne dont **5** en pension de famille

6 personnes ont pu être orientées vers le dispositif de la rue au logement

4 personnes accompagnées sont décédées au cours de l'année

Difficultés

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans la mise en place de cette mission. Nous constatons :

- un manque de place en halte de nuit. Et une absence de haltes de nuit flexibles, à destination d'un public très désocialisé
- des difficultés à orienter des personnes vers des accueils de jours ou des partenaires sociaux tant les dispositifs parisiens sont saturés et insuffisants
- une augmentation de personnes incarcérées et de personnes recevant des OQTF
- une augmentations de décès des personnes sur nos secteurs d'intervention
- une disparition des installations de personnes, sans procédure judiciaire préalable
- des personnes régulièrement perdues de vue : errance, mobilité, agressions dans la rue, éviction des lieux de vie, travaux, et parfois hostilité des riverains et des commerçants
- des hébergements qui restent peu adaptés aux besoins des personnes : règlements stricts, chambres partagées, stigmatisation des personnes qui consomment de l'alcool ou autre produit, etc. Par ailleurs, des personnes exclues de ces centres se retrouvent de nouveau à la rue, parfois elles quittent volontairement ces centres car elles ne s'y

sentent pas bien

- des personnes en souffrance psychique ou somatique ; qui peuvent être hospitalisées (en psychiatrie ou addictologie ou autre service), en discontinuité avec des retours à la rue qui fragilisent leur parcours de soins
- des difficultés à échanger avec les personnes qui parlent peu français, sans interprète
- une complexité administrative et numérique qui ralentit l'accès aux droits des personnes accompagnées

Points forts

La mission s'effectue dans un respect de la temporalité des personnes accompagnées. Le cadre d'accueil est souple et l'accompagnement prend en compte les spécificités des personnes. L'équipe adapte ses horaires, ses modalités d'accompagnement, et propose régulièrement des accompagnements physiques pour rassurer et renforcer la relation de grande proximité avec les personnes accompagnées. La multiplicité des expériences et profils, des professionnels et volontaires permet de croiser les regards et d'apporter de compétences multiples profitables au public rencontré.

Par ailleurs, notre organisation et notre grand nombre d'intervenants (travailleurs pairs et volontaires) sur le terrain nous permettent d'assurer de façon simultanée différents types de maraude (exploratoire, maraude de lien, ou de réponse à des signalements du Samu social), ainsi que des accompagnements ou entretiens sociaux. Cette présence régulière sur les secteurs de maraude et la disponibilité des équipes est rassurante pour les personnes.

L'apport des projets culturels vient proposer une offre complémentaire afin de rompre avec le quotidien et de recréer des espaces de convivialité, de plaisir et de solidarité. Ces actions sont des espaces de socialisation, qui sont aussi intéressantes pour créer du lien avec un public peu réceptif aux démarches sociales.

Enfin, les équipes assurent un suivi de « la rue au logement » et se positionnent comme coordonnateurs de parcours des personnes. Un relais est ensuite mis en place lors d'une passation avec l'équipe de la nouvelle structure.

Perspectives du projet

■ Evolution de l'action ou de son envergure :

- Depuis deux ans, l'équipe utilise un logiciel de maraude (MANO) afin de retranscrire nos actions, nos comptes rendus de maraude et les démarches réalisées avec les personnes dans l'optique de fluidifier la communication et de faciliter les accompagnements des personnes. Par ailleurs, l'équipe a obtenu de la part du projet Maraude In, un financement pour acheter des tablettes et faciliter la médiation numérique dans la rue. Un guide pour utiliser le logiciel MANO est en cours de création au sein de notre équipe.
- Par ailleurs, tous les outils de communication: plaquette du Pôle VSI, du chantier d'insertion, document d'accueil du BusAbri ont été refaits en 2022 grâce au soutien de deux stagiaires.
- Une maraude de soirée mensuelle a été mise en place pour une durée expérimentale de 6 mois Cette maraude est réalisée par les travailleurs sociaux et pourra associer par la suite les travailleurs pairs.
- Enfin, le projet de l'accueil de jour sera amené à évoluer, car sa vétusté nous a contraint à le changer. Des demandes de subventions ont été déposées pour ce faire. Un séminaire de réflexion organisé

début 2023 donnera lieu à de nouveaux projets qui verront le jour dans l'année pour apporter des solutions pour l'équipe 8.17 dénuée de lieux d'accueil auxquels adosser les maraudes pour poursuivre le travail de lien et d'accompagnement.

■ Renouvellement convention, nouveaux développements :

Des maraudes conjointes avec des avocats du Barreau de Paris Solidarité se sont poursuivies en 2022 afin d'amener le droit aux personnes les plus précaires et en situation d'exclusion au plus près de leurs lieux de vie.

De nombreuses rencontres ont été réalisées avec des partenaires pour améliorer les accompagnements proposés : autres MIS parisiennes, des CSAPA/CAARUD, Bagageries, Paroisses, Accueils de jour, Haltes de nuit, équipes de maraudes bénévoles, Centres d'hébergement, Centre de santé, etc.

Partenariats et soutiens financiers

■ Partenariats

Notre équipe intervient de manière régulière avec plusieurs intervenants :

- Le partenariat avec le service AVDL des Enfants du Canal a permis de favoriser les sorties vers le logement de plusieurs personnes accompagnées. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été orientées vers les centres d'hébergement des Enfants du Canal.
- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de donner des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Équipe Mobile d'Évaluation et d'Orientation Sanitaire (EMEOS) du Samu social : une infirmière présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;
- Les Équipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;
- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.
- Les Captifs la Libération : travail partenarial avec

l'équipe de Maquéro et mise en relation sur les situations des personnes dans le 8ème aux abords de la gare Saint Lazare.;

- L'accueil de jour du Secours catholique des Apennins (17ème), qui nous donne accès à un espace de travail fixe sur le 17ème ;

- EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) : pour le volet psychique qui intervient en maraude une fois par mois ainsi que sur sollicitation pour des signalements. Une réunion de synthèse tous les un mois et demi permet de prendre le temps d'échanger sur les situations les plus complexes.

- L'équipe de Médecins du Monde, composée de médecins bénévoles, intervient le soir auprès de situations que nous leur signalons afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très fragiles.

Également, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré dans la rue: CHU, mises à l'abri hivernales ou d'insertion, Protection civile, Croix Rouge, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), DPH, BAPSA, ELA, UASA, Robins des rue, Bociek, Le Filon, etc.

Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives et d'alertes notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.

■ Soutiens financiers

La maraude 8-17ème est financée conjointement par l'Etat et la Ville de Paris.



Veille sociale

ACI travailleurs pairs

Contexte et objectifs

Le chantier d'insertion « travailleurs pairs » s'adresse à des personnes ayant vécu une situation de grande précarité liée à une expérience de vie à la rue. La durée du chantier d'insertion, de 6 à 12 mois, permet une remobilisation des personnes grâce au partage de cette expérience de vie auprès de personnes connaissant aujourd'hui cette même situation.

Les travailleurs pairs apportent leur regard et leur expertise aux travailleurs sociaux, institutions et personnes accompagnées. Parallèlement, au sein d'une mission valorisante, les travailleurs pairs reprennent confiance en eux et élaborent un projet d'insertion stable. L'utilisation de l'expérience de vie a donc pour but d'inverser le stigmate vécu au préalable par les travailleurs pairs.

Objectif général : participer à la remobilisation et la poursuite de l'insertion socio-professionnelle de personnes ayant connu une expérience de vie à la rue.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner et former les salariés dans leur parcours d'insertion professionnelle
- Participer à l'accompagnement social des personnes vulnérables vivant à la rue
- Faire évoluer les pratiques du travail social et des institutions à travers un croisement des savoirs (expérientiel et professionnel).

Moyens

L'équipe permanente est composée de quatre salariés : deux encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle et une responsable. La CIP a quitté les effectifs de l'association en juillet et a pu être remplacée avant son départ, une passation a donc été réalisée. Par ailleurs, suite au départ d'une encadrante technique début décembre, un recrutement a eu lieu et un nouveau salarié est arrivé en janvier 2023.

L'ACI peut accueillir jusqu'à 15 travailleurs pairs simultanément. En 2022, 31 salariés en insertion ont été employés au sein de notre ACI (entrées et sorties permanentes), dont 19 ont été recrutés en 2022.

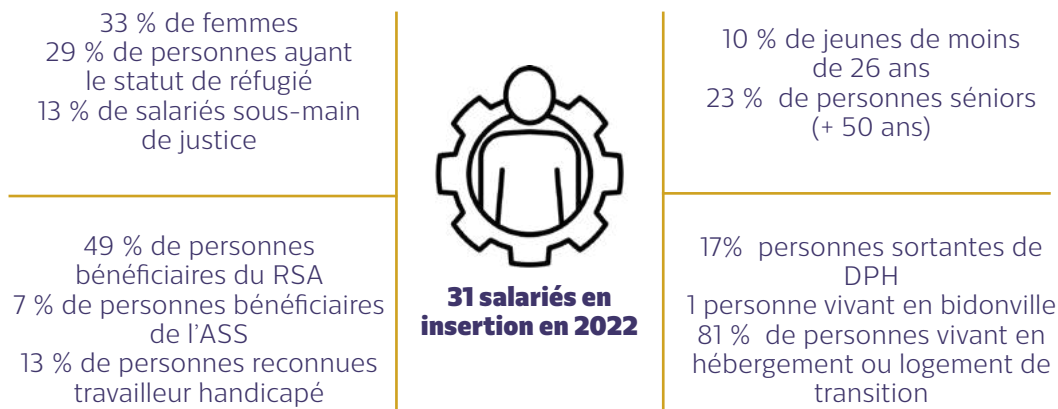
Actions et bilan

■ Recrutements et freins à l'emploi

Lors des recrutements, nous rencontrons des personnes en difficultés pour accéder à un emploi stable ; certaines n'ont jamais occupé d'emploi salarié. Sur 19 personnes recrutées en 2022, 46 %

étaient en recherche d'emploi depuis 2 ans ou plus. 68% avaient un niveau de qualification inférieur au CAP. Plusieurs salariés ont été en difficulté avec le français écrit et parfois oral. Par ailleurs, la maîtrise de l'informatique est un frein commun à de nombreuses personnes recrutées.

Profil des salariés en 2022



■ Missions et secteurs d'intervention

Les missions proposées aux travailleurs pairs en 2022 ont été réalisées sur l'accueil de jour, les maraudes du 6ème/14ème, et les maraudes 8ème/17ème arrondissement.

Sous la responsabilité des encadrants techniques, les travailleurs pairs ont réalisé les actions suivantes au sein du pôle de la veille sociale :

- o Aller à la rencontre des personnes dans la rue en réalisant des maraudes de lien social. L'écoute des souhaits des personnes et la création du lien de confiance permettent des orientations vers des travailleurs sociaux et/ou des accueils de jour.

- o Accueillir les personnes à l'accueil de jour de façon conviviale et individualisée. Être à l'écoute des personnes, les informer et les orienter en fonction de leurs demandes (cartes restaurant, vestiaires, douches, buanderie, etc.). De façon ponctuelle, assurer des traductions pour faciliter le travail social.

- o Participer à des animations et des actions collectives : ateliers cuisine, peinture, musique, jeux, Refettorio, musées, aquarium, bateaux mouches, maraude : « petit dej de rue », maraudes musicales, etc.

o Accompagner physiquement les personnes en lien avec le travailleur social lors de démarches administratives diverses et de RDV médico-sociaux (Domiciliations, CAF, Impôts, CPAM, hôpitaux, accueils de jours, etc.). Régulièrement, les travailleurs pairs vont rendre visite à des personnes hospitalisées ou hébergées afin de maintenir un lien social.

o Organiser l'espace d'accueil de jour : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu, gérer les stocks et l'approvisionnement.

En 2022, les équipes de maraudes et l'accueil de jour ont poursuivi le travail d'appropriation des outils informatique : pour l'accueil et l'orientation des personnes, les comptes rendus de réunion et les retours de maraude. Un logiciel a été mis en place il y a deux ans, ce qui a permis de développer les compétences informatiques des salariés. En 2022, une dotation pour acheter des tablettes a été obtenue.

■ Encadrement technique

L'encadrement technique est assuré par deux professionnels du travail social (profil éducateur spécialisé). Leur présence vise à soutenir et

à encadrer les salariés dans leurs missions au quotidien. Les moyens d'action sont nombreux: formations à la prise de poste et tout au long de l'année, organisation du travail, démarche éducative d'écoute, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des difficultés, valorisation des savoirs faire et être, préparation des réunions hebdomadaires, bilan de compétences etc.

Il s'agit d'un travail en étroite collaboration avec la conseillère en insertion professionnelle et la responsable afin de permettre une levée des freins à l'employabilité des salariés en insertion.

Formations

■ Formations internes

Les formations sont assurées par les salariés permanents : encadrants techniques et CIP. Ponctuellement des partenaires extérieurs peuvent aussi intervenir. Les thématiques principales sont les suivantes :

- Travail pair : origine et analyse de cette pratique en France et à l'étranger
- Travail social et déontologie : positionnement professionnel, posture ; connaissance des publics ; transmissions écrites et orales, outils de communication, démarches sociales
- Accès à l'emploi : atelier CV, atelier estime de soi, simulations d'entretien de recrutement, interventions de partenaires (recruteurs, entreprises, etc.), visite de la cité des métiers etc.
- Fonctionnement des administrations, citoyenneté, démocratie, droits de l'Homme, droits des minorités, accès aux droits (emploi, santé, famille, logement, droit des étrangers, etc.)
- Hébergement et logement : dispositifs, acteurs et fonctionnement
- Séminaire de présentation des dispositifs de veille sociale (Samu Social de Paris)
- Histoire, géographie, sciences humaines, psychiatrie, sociologie, addictologies, psychologie
- Formations par des partenaires / visites de structures :
- Santé : Gaia, Médecins du Monde, CSAPA CAP 14, EGO (Aurore), ACERMA, CSAPA 110 Les Halles, Formation sur les lésions cérébrales, Présentation du mois sans tabac par un addictologie, visite de la salle de consommation à moindres risques

- Défenseur des droits (services civiques Jade)
- Prévention du harcèlement de rue par En avant toutes
- Information juridique par le Barreau de Paris
- Rencontre avec l'équipe de police de la BAPSA
- Formation sur l'interculturalité
- Formation sur la précarité menstruelle
- Visite de DPH
- Visite de divers musées à Paris (arts, histoire, etc.)

■ Formations externes

L'organisation des formations externes est réalisée avec le soutien du FLES de Paris qui accompagne le chantier d'insertion tout au long des actions.

Formations 2022 + Prestataires

- POEC Aide-soignant : Croix Rouge
- Logistique FOS CACES : Abskill, Prosodia, Forget Formation
- Formation entretien extérieur parties communes
- ADCA GFP
- Habilitation BS : CNFSE
- Diagnostics linguistiques : Parole voyageuse
- Atelier santé des femmes : Convergence
- Atelier santé des femmes : Dr Dardel
- Formation santé communautaire : EGO Aurore
- Groupe de parole : Le Chêne et l'Hibiscus
- Addictions : Dr Legros
- Maraude In (outils numériques de maraude) : FAS
- Séminaire maraude : Samu social de Paris
- Médiation et gestion des conflits : ADAGE
- Sensibilisation la santé mentale : SMES GHU Paris
- Sensibilisation à la schizophrénie : SMES GHU Paris
- SST : UDPS 75
- Attitude de services : BimBamJob
- Adaptation au poste et période d'intégration en interne

Accompagnement socio-professionnel

■ Accompagnement professionnel

L'accompagnement individuel professionnel se

décline en phase de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation et/ou accès aux droits et aux soins).

Cet accompagnement individualisé est mis en place de façon régulière (environ 1h/semaine) avec les salariés afin d'identifier leurs difficultés et leurs potentialités. 31 salariés ont bénéficié en 2022 d'un accompagnement : entretiens individuels, conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de pôle emploi, moteurs de recherches, étude du bassin d'emploi ...etc.) et soutien à la recherche d'un projet professionnel. Depuis 2 ans, notre chantier d'insertion fait partie du programme Convergence de soutien aux CIP et de participation à un réseau (recherche d'emploi, de stage, de solutions logement et santé pour les salariés), entretiens individuels, formations collectives ; ce qui a permis de dynamiser l'accompagnement socio-professionnel de l'équipe des enfants du canal. Par ailleurs, une harmonisation des plannings du Pôle VSI a permis de dégager un temps lié à l'emploi le mercredi après-midi avec tous les salariés en

insertion et la CIP. Ce qui permet d'aborder l'emploi au sein d'une dynamique collective et de favoriser le développement des compétences et l'entraide par le groupe.

En 2022, 473 rendez-vous CIP ont été réalisés avec les salariés en insertion. Ces entretiens ont permis de définir leur projets professionnels et de rédiger des CV et lettres de motivation. Les projets des salariés sont dans les secteurs suivants : coiffure, social, animation, soin, petite enfance, bâtiment, espaces verts, sécurité, animalerie, gardiennage, logistique, transport public, énergie, etc. Afin d'avancer dans les projets d'insertion des salariés, des contacts partenaires réguliers ont permis d'enrichir les échanges autour de leurs situations. La CIP a organisé 35 sorties/rencontres en 2022 à travers des entretiens partenaires, salons emploi, visites de SIAE, prospections entreprises, ateliers de sensibilisation. Sauf contrainte, les rendez-vous de synthèse se font en présence des salariés en insertion.

Enfin, 13 périodes de PMSMP ont été réalisées :

Nom de la PMSMP	Durée Expérience Professionnelle	Partenaire
PMSMP Manutentionnaire	4 jours	ENTREPOT
PMSMP Agent d'accueil social	4 jours	Association des Enfants du canal
PMSMP coiffeuse	3 semaines	Salon de coiffure Jourdan
PMSMP coiffeuse	1 mois	Salon de coiffure Jordan
PMSMP ELS	3 semaines (105h)	GIFI
PMSMP Agent d'accueil social	8 jours	Association des Enfants du canal
PMSMP Agent d'accueil social	2 semaines	CASVP
PMSMP Agent d'accueil social	4 jours	Association des Enfants du canal
PMSMP nettoyage régie du quartier 11	2 semaines	Régie du quartier 11
PMSMP Moniteur éducateur	1 mois	IME Notre école
PMSMP Nettoyage EI	3 semaines	Clair et net
PMSMP Agent valoriste	3 semaines	La petite Rockette
PMSMP Agent d'accueil social	1 semaine	CASVP

Ces périodes de stage permettent aux salariés en insertion de découvrir un métier ou de confirmer un projet professionnel déjà souhaité. Parfois, ces PMSMP peuvent déboucher sur un recrutement.

■ Accompagnement social

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées.

Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social accompagnant. En 2022, nous avons mis en place 25 accompagnements concertés (en présentiel, visio ou par téléphone).

Sorties vers l'emploi

18 salariés ont quitté le chantier en 2022

- Une centaine de candidatures ont été envoyées pour trouver un emploi en insertion ou pérenne ou une formation
- 3 sorties ne sont pas comptabilisées dans les statistiques ci-dessous : deux ruptures de contrat pour faute grave de l'employé et une absence longue (congé maternité)
- Sur les 15 sorties comptabilisées, 11 sorties vers l'emploi ont été réalisées en 2022.
- Le taux de sorties dynamiques est de 74 %.

Détail des 15 sorties, ainsi que les employeurs respectifs

Motif de sortie	Employeur
Autre sortie reconnue comme positive	Les Enfants du canal
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	Solicycle
Entrée en formation qualifiante ou poursuite de formation qualifiante	CAP Coiffure
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de 6 mois et plus	ID Logistic
Au chômage	/
Rupture pendant la période d'essai à l'initiative du salarié	/
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de 6 mois par un autre employeur	Gaia
Rupture pendant la période d'essai à l'initiative du salarié	/
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	Emmaus Défi
Au chômage	/
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	CASVP
Autre sortie reconnue comme positive	Les Enfants du canal
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	Emmaus Défi
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	Espace
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	Régie de Villetaneuse

Fonctionnement et évaluation de l'action

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors d'un comité de pilotage et dialogue de gestion réunissant l'ensemble des partenaires financiers et prescripteurs. Deux comités de suivi ont eu lieu en visio conférence avec Pole Emploi et une dizaine de travailleurs sociaux/CIP des salariés en insertion.

Perspectives 2022/2023

Objectifs 2022 réalisés :

- Accueil de stagiaires
- Développement du programme de formation en fonction des besoins des salariés, réflexion autour des contenus et recherche de nouveaux partenaires
- Refonte des outils (plaquette du Pôle, de l'ACI et de démarchage auprès d'entreprises et le support de présentation de l'ACI pour les recrutements)
- Développement de partenariat entreprises prospection et visite de sites (SIAE, entreprises)
- Participation active au réseau convergence (réunions de mutualisation, regroupement Convergence France à Lille, comité de pilotage Convergence, etc.)
- Mise en place d'un logiciel de suivi des salariés (SIHAM Convergence)
- Ecriture de process : recrutement, prise de congés, etc. et mise en place de tableaux de suivi des formations internes et externes

Objectifs à poursuivre en 2023 :

- Poursuite de l'évaluation des compétences des salariés
- Ecriture du projet de service

Partenariats et soutiens financiers

Pôle Emploi équipe IAE

■ Financements du projet
DIRECCTE UT 75, Mairie de Paris, Convergence France

■ Financements des formations
OPCO Santé et FLES



Hébergement - logement

CHS Vésale

Contexte

Financé par la DRIHL dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens, le Centre d'Hébergement de Stabilisation Vésale assure l'accueil de personne sans solution d'hébergement et de logement, majoritairement orientées par le SIAO 75. Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, rupture personnelle, problématiques de santé invalidantes, freins divers à l'accès aux droits, rupture avec les structures classiques.

Notre objectif est de permettre une prise en charge humanisante, sécurisée qui vise à mettre en œuvre avec la personne accueillie un accompagnement visant un projet d'insertion en direction des dispositifs de droit commun avec une recherche à terme, de logement adapté.

Pour ce faire, la durée de séjour n'est pas déterminée afin de laisser le temps nécessaire aux personnes hébergées de trouver une stabilisation. Celle-ci est adossée à un contrat

de séjour de 6 mois modulable et renouvelable.

Moyens

Le CHS Vésale propose différentes modalités d'hébergements pour répondre aux besoins et aux difficultés des personnes accueillies. Les 39 places localisées à Paris sont réparties de la manière suivante :

- Hébergement regroupé
 - 22 places en chambres individuelles
 - 3 places couples en chambres doubles
- Hébergement diffus
 - 8 places individuelles : 3 appartements
 - 1 place couple : 1 appartement
 - 1 place individuelle : studio
- Composition de l'équipe
 - 3 ETP : Agents d'accueil
 - 2 ETP : Travailleurs sociaux
 - 0.5 ETP : Agent d'accueil et médiation
 - 1 ETP : Coordinateur

L'exercice 2022 voit l'accueil de 2 missions de Volontaire Service Civique ainsi que de 2 stagiaires Educatrice Spécialisée (en stage long). En l'absence de retour à notre demande de financement de poste, à partir de juillet 2022, le poste d'agent d'accueil et de médiation est réparti à mi-temps sur l'accueil de jour – Busabri – de la Veille Sociale. Cette réorganisation interservices impacte de fait les dynamiques d'aller vers et d'animation du collectif enclenchées en 2021 sur le service hébergement.

Les travaux de maintenance et les aspects techniques liés service sont assurés par le service logistique de l'association.

Action et bilan

Sur l'ensemble de l'année 2022, 51 personnes ont été accueillies au CHS Vésale, ainsi que 8 animaux de compagnie (7 chiens et 1 chat). L'année 2022 montre un ratio de 36 hommes (70,6 % de l'effectif) pour 15 femmes (29,4%).

La moyenne d'âge est de 49,2 ans. On relève que 41% des personnes ont plus de 50 ans (21 personnes), 37,3% ont entre 36 et 50 ans et 17,6% ont entre 26 et 35 ans et 3,9% ont entre 18 et 25 ans.

Pour les femmes accueillies en 2022, la moyenne d'âge de 46,4 ans. Pour les hommes du CHS Vésale, on note que leur moyenne d'âge est de 52,4 ans.

Tranche d'âge	Moyenne d'age	Nombre	Pourcentage	Total file active
Ensemble des usagers	49,2 ans			
Moins de 25 ans		2	3,9 %	51
26 - 35 ans		9	17,6 %	51
36 - 50 ans		19	37,3 %	51
Plus de 50 ans		21	41,2 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51
Femmes	46,4 ans			
Moins de 25 ans		0	0 %	51
26 - 35 ans		4	7,8 %	51
36 - 50 ans		7	13,7 %	51
Plus de 50 ans		4	7,8 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51
Hommes	50,3 ans			
Moins de 25 ans		2	3,9 %	51
26 - 35 ans		5	9,8 %	51
36 - 50 ans		12	23,5 %	51
Plus de 50 ans		17	33,3 %	51
Age non connu		0	0,0 %	51

Sur l'ensemble de la file active de 2022, 10 personnes ont plus de 60 ans (8 hommes et 2 femmes) et 4 hommes ont plus de 70 ans. La présence de ces personnes qui cumulent longues prises en charge et âge avancé confirme la réalité d'un certain vieillissement des populations en situations de précarité dans les structures d'hébergement généraliste. L'accompagnement de ces résidents nécessite une prise en charge centrée sur les besoins quotidiens, l'accompagnement vers et dans les soins et in fine, des solutions de place en dispositif pour personnes âgées adapté aux besoins des accueillis.

La durée de prise en charge au CHS Vésale en 2022 s'élève à 35,20 mois, un peu moins de 3 ans. A titre comparatif, l'exercice 2021 une durée moyenne de prise en charge de 41,38 mois.

Sur l'ensemble des personnes accueillies en 2022, 14 résidents ont eu une prise en charge au CHS de plus de 5 ans. Au 31/12/2022, ce sont 9 personnes qui sont accueillies en hébergement depuis plus de 5 ans.

Les ressources des personnes accueillies expriment les évolutions des situations de précarité des personnes.

Les prestations sociales restent tout d'abord largement représentées avec 20 personnes ayant bénéficié du RSA en 2022, soit 38 % des accueillis. Toutefois, l'année 2022 voit une confirmation d'un accès à des emplois adaptés avec 19 personnes accueillies ayant perçu un salaire comme ressource principale. Pour la plupart, ces ressources, souvent modestes, sont soutenues par la Prime d'Activité. Au cours de l'année, certaines personnes perçoivent ou cumulent souvent différentes ressources : revenus d'activité, RSA, Prime d'activité, ARE, revenu de formation, Pension d'invalidité, Indemnité journalière.

Nous observons que les changements de statut engendrent parfois des ruptures de droits impactant parfois durablement leurs ressources (pour 3 personnes plus de 2 mois sans ressource). En 2022, 4 personnes perçoivent l'AAH et 4 personnes perçoivent une retraite, dont 3 personnes percevant l'ASPA – minimum vieillesse.

Enfin, en 2022, ce sont 10 personnes sans ressource qui sont accueillies au CHS Vésale, soit quasiment un quart de la file active de 2022 en terme de capacité d'accueil. Ici, il s'agit de résidents qui ne sont pas régularisés administrativement sur le territoire français et pour qui les démarches d'accès au séjour sont longues et complexes. Pour ces personnes, le quotidien est de fait plus rude que pour les autres personnes : besoin de base, accès aux soins, prise de rdv en préfecture, alimentation, sont trop souvent synonymes du parcours d'obstacle pour vivre dignement.

La question de la régularisation de ces résidents est toujours au centre de nos accompagnements. Comme le rappelle justement la CIMADE, « l'absence de régularisation est emblématique de la maltraitance faite dans notre pays à des centaines de milliers de personnes étrangères vivant, et pour beaucoup travaillant, sur notre sol », pourtant, « la régularisation permet de régler nombre de questions en termes d'accès aux droits, au logement, à la santé, à une vie privée et familiale sécurisée... ».

Les focus de 2022

■ Insertion professionnelle

Tout au long de l'année écoulée, 21 personnes sont ou ont été en situation d'insertion emploi, soit 41 % de la file active accueillie. A titre de comparaison, 11 personnes étaient en situation d'emploi en 2021. Ces quelques chiffres confirment la dynamique de

renforcement de l'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle. Effectivement, depuis la fin 2021, l'équipe sociale devient prescripteur sur la plateforme de l'inclusion, ce qui a nettement favorisé la fluidité d'insertion de personnes éligibles à l'IAE et sans avoir d'intermédiaire nécessaire (Pôle Emploi).

Nos interventions dans le champ des SIAE sont co-construites avec les résidents et les professionnels

des SIAE autour : réunion d'information, visite DPH, rencontre en atelier, synthèse en milieu professionnel et/ou sur site d'hébergement etc. Au cours de l'année, 3 personnes ont pu par exemple évoluer, au cours de l'année, d'un DPH

vers un ACI et ou inversement.

Comme principaux partenaires, nous pouvons citer - Carton Plein, Emmaüs Défi, Travail et Partage, le Samu Social et ARES.

Répartition des orientations professionnelles et des situations d'emplois en 2022

	DPH	ACI	EI	Intérim	Voie classique	ESAT	Sans emploi
Nb de personnes	6	6	4	2	2	1	30

Mais l'ensemble de ces chiffres est à mettre en perspective d'une autre réalité, celle de la précarité des emplois proposés.

Comme le rappelle l'Observatoire des Inégalités, les emplois précaires se définissent par des emplois à durée déterminée, de l'intérim, du temps partiel subi en attente de temps plein. Cette précarité de l'emploi amène souvent des périodes d'alternance entre emploi et période de chômage. Elles peuvent être définies comme des périodes de chômage récurrent.

Pour accompagner les personnes dans leur projet de retour à l'emploi, nous travaillons à titre d'exemple avec les Dispositif Première Heure (DPH) qui favorisent un retour vers l'emploi pour les personnes qui n'ont jamais ou peu travaillé. Ces dispositifs, idoines pour une partie des accueillis du CHS Vésale, permettent des premières ressources, une première ouverture de droits pour les ressortissants européens et encouragent l'acquisition de nouvelles compétences dans un nouveau projet de vie.

Malgré cela, force est de constater que ces perspectives de remobilisation professionnelle ne permettent pas encore de socler sereinement, pour les plus précaires, une insertion moyen – long terme par des ressources stables, une formation qualifiante. Concrètement, entre 2021 et 2022, sur l'ensemble des personnes accompagnées dans un projet professionnel, aucune des personnes bénéficiant des dispositifs IAE n'a pu accéder à un emploi de droit commun.

Pour parachever, l'insertion professionnelle (emploi, formation), assise de l'insertion sociale, reste dans la majeure partie des situations accompagnées des contrats d'emplois précaires, à durée déterminée et sans réel possibilité d'acquisition de formation qualifiante. En 2022, sur 21 personnes ayant accéder ou étant en situation d'emploi, seules 2 personnes ont été en CDI, dont les deux à temps partiel. Au 31/12/2022, seule 1 personne est en CDI temps partiel (la seconde a été en cessation d'activité pour licenciement économique).



■ La santé

Pour la plupart des résidents, nous assurons la veille sanitaire et l'interface entre les différents intervenants dans le champ de la santé des personnes. Nous pensons au médecin traitant, cabinet libéral, au service d'urgence hospitalier. Au quotidien, notre intervention vers et dans les soins se décline par des accompagnements physiques (pharmacie, médecin, hospitalier), des

échanges continus avec les acteurs médicaux (accompagnement, synthèse partenaire in situ ou en milieu hospitalier). Egalement, les problématiques relatives à l'hygiène dans les lieux de vie restent importantes. Elles demeurent complexes à traiter et à accompagner sur la durée.

Sur le front de la santé en hébergement, nous travaillons essentiellement avec 2 infirmières en soins généraux (IDE). Elles connaissent les résidents et le fonctionnement du service. Nos échanges sont constants. En 2022, elles sont intervenues auprès de 7 personnes, dont 4 personnes pour des soins quotidiens et continue.

En parallèle, nous avons pu rencontrer un médecin généraliste en capacité d'effectuer des VAD sur site d'hébergement. Ces nouvelles perspectives ont bénéficié à deux résidents en situation de perte de mobilité et situation sanitaire fragile. Dans le même esprit qu'avec l'ensemble de nos partenaires, nous partageons avec ce dernier observations, évolutions sociales et potentielles difficultés/

Suivi médical	Intervention IDE Hebdo	CMP/prise de contact	Caarud Csapa	Urgence	Hospi+ 48H	Hospi+ 1 semaine	Hospi+ 1 mois
21	7	8	3	6	3	2	2

Au total, ce sont 13 personnes qui se sont présentées à l'hôpital. 2 personnes ont été hospitalisées pendant plus de 3 semaines. Pour ces 2 messieurs qui ont plus de 70 ans, les prises en charge sont de plus 7 ans au CHS Vésale. En 2022, les accompagnements en hébergement des personnes âgées, vieillissante en hébergement, se sont concrétisés par des demandes d'APA pour des aides à domicile, un lit médicalisé, des fauteuils roulants, l'intervention de kiné et tous les accompagnements du quotidien et partenarial évoqué plus haut.

Ces réalités médicosociales, en nette progression au CHS Vésale, impliquent toujours plus de besoins techniques et organisationnels pour améliorer et adapter les lieux de vie. Nous pensons notamment à des démarches qui restent chronophage telles que celles liées à l'organisation des transports médicalisés ou l'organisation de déplacement véhiculé en interne avec le service logistique, la

besoins des résidents.

Dans la continuité de l'année passée, François et ses collègues infirmier.e.s du CMP Saint Jacques (5e arr. de Paris) interviennent sur le site d'hébergement. Ces interventions permettent des passerelles pour des premiers contacts en lieu de vie. Avec le CMP, des réflexions sont en cours pour des orientations en hébergement. Egalement, des interventions méthodologiques en interne, de type GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives), elles pourraient être effectuées par un cadre aidant et non contraignant pour un apprentissage à la verbalisation des situations et des ressentis. En 2022, 3 personnes ont pu rencontrer l'équipe du CMP Saint Jacques : 2 au CMP et 1 en entretien sur site d'hébergement.

Toutes ces interventions, qu'elles soient quotidiennes ou régulières, restent indispensables pour assurer le maintien de certains résidents dans leurs lieux de vie et les parcours de soins engagés.

récupération de traitement etc.

Pour les équipes du CHS Vésale, ces pratiques médicosociales, en nette progression au CHS Vésale, réclament une réflexion associative sur des prises en charge qui œuvrent aux frontières du médicosocial.

Nous pensons entre autres à des plans de formation ciblés et le développement de partenariat ainsi qu'au déploiement d'une approche de Rétablissement en pôle hébergement.

Dans la continuité du projet engagé en fin 2021, nous poursuivons la mise en place d'une démarche de Réduction des Risques Alcool (RdR-A) en hébergement avec l'appui au développement de l'association Addiction France. Cette action vise à faire évoluer nos modalités d'accueil et de propositions de prise en charge.

Les addictions sont une dépendance à une

substance ou à une activité. Au CHS Vésale, elles touchent une part significative des personnes accueillies en regroupé et en diffus. La majorité des consommations à risque des résidents est celle du tabac. Ensuite, viennent les troubles liés aux consommations d'alcool, puis les consommations de cannabis et l'usage de substance psychoactive. Nous observons aussi des troubles liés aux consommations sans produit, type jeux d'argent et pour quelques personnes, plus à la marge les jeux vidéo.

Avec la RdRA en hébergement, approche humaniste et pragmatique, nous souhaitons reconnaître l'existence d'usages et de comportements à risques plutôt que les interdictions et les contraintes. Notre objectif est d'améliorer la qualité du vivre ensemble et de réduire les effets négatifs des comportements nocifs pour la santé liée à l'abus de consommation d'alcool.

Comment ? En incluant pleinement les résidents dans la réflexion pour travailler avec eux leur nouveau cadre d'accueil. Tout au long de l'année 2022, des rencontres ont été organisées autour d'ateliers santé (animé autour d'un médium) et de groupe de travail pour définir les espaces potentiels et les modalités de consommations.

■ Fluidité du service

Le CHS Vésale promeut un accueil dit « inconditionnel » qui vise à permettre un choix éclairé du ménage orienté. En 2022, 13 personnes ont pu être accueillies au CHS Vésale (14 en 2021). A noter : 2 résidents maître animal du regroupé ont effectué un transfert vers des places en diffus en 2022, ouvrant ainsi les places en diffus à l'accueil des maîtres animaux. Ces évolutions internes sont construites avec les résidents dans le cadre de visite-rencontre de projection.

Au cours de l'année, une réflexion est engagée en interne pour repenser nos modalités d'accueil. Elle s'inspire librement de l'approche de réduction des risques et des dommages (RdRD) et des principes de Rétablissement. Plusieurs pistes sont aujourd'hui à l'étude pour enrichir le processus d'accueil des nouveaux arrivants. Des essais en 2022 ont entre autres permis :

- La participation de résidents à l'accueil des nouveaux arrivants ;
- Arrêt des évaluations sociales (par les travailleurs sociaux) en amont de l'accueil ;
- Participation à des maraudes avec des MIS ;
- Modification du vocabulaire du travail social pour l'accueil.

Vassili est en situation d'errance avec son chien « Rocky » depuis plusieurs années dans le secteur Maubert Mutualité, 5e arr. de Paris. Il parle Polonais et Anglais, et son état de santé est fragile avec des problématiques de mobilités importantes. Mi-février 2022, sa situation fait l'objet d'un signalement lors du conseil de vigilance sociale du 5e. Dans la continuité, une maraude est organisée avec l'équipe hébergement et la MIS du secteur. Peu de temps après, Vassili et Rocky intègrent une place maître animal dans le volet regroupé du CHS Vésale. Tous deux semblent aujourd'hui bienheureux en hébergement. Ce contexte d'accueil nous paraît intéressant à développer car il propose tout d'abord de mettre en avant une logique de territoire qui permet de conserver des repères sociaux et géographiques de proximité. Ensuite, cette co intervention en amont de l'hébergement tend vers une recherche d'« aller-vers ». Il y a ici l'idée d'un déplacement de la posture professionnelle vers le pouvoir d'agir de la personne qu'il/elle est en mesure de susciter.

Même s'il n'existe pas de définition conventionnelle de « l'aller vers », nous retenons celle de Cyprien Avenel pour qui « L'aller vers est [...] une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-active, pour entrer en relation avec ces publics ».

Sur l'ensemble de l'année, 8 personnes ont accédé à un logement de droit commun en 2022 (soit 7 ménages). 5 personnes présentant plus de 5 ans de PEC ont pu accéder à 1 logement (4 de droit commun et 1 en Pension de famille). Plus précisément, au sein des hébergements diffus, ce sont 3 personnes qui ont pu accéder à un logement de droit commun. Il est intéressant d'opérer le lien entre emploi/ressource et accès au logement pérenne/de droit

commun : en 2022 seules 2 personnes en situation d'emploi ont pu accéder à un logement sur 8 personnes relogées, ce qui fait écho aux constats développer dans l'item « insertion professionnelle ».

En définitive, sur l'ensemble de l'exercice 2022, pour toutes situations confondues, ce sont au total 13 personnes qui ont quitté le dispositif (idem en 2021).

Logement de droits commun	Logement adapté – Pension de famille	Réorientations hébergement CHRS /CHS	Départ volontaire
8 personnes (7 ménages)	1 personne	1 personne	3 personnes

Avec les résidents âgés de plus de 60 ans au CHS Vésale, nous proposons toujours de construire nos interventions avec la mission Interface du Samu Social de Paris. En 2022, 4 personnes sont donc accompagnées vers un logement adapté à leurs besoins et leurs âges.

Ces 4 hommes sont tous hébergés en continu depuis au moins 7 ans au CHS Vésale (2 personnes plus de 8 ans et 1 résident depuis 12 ans). Ces résidents sont tous à la retraite, avec de faible ressource (ASPA pour 3 d'entre eux) et présentent un état de santé toujours plus fragile et/ou une perte d'autonomie.

La coordinatrice de la mission Interface – Samu Social de Paris

« Venir au CHS Vésale est toujours un plaisir. On s’y sent bien, on est accueilli et attendu, un peu comme à la maison. L’équipe est présente, disponible et bienveillante, elle connaît chaque résident, il y a de la confiance et beaucoup de liens. Leur travail effectué en amont et leur place au sein du centre facilitent et légitiment notre intervention auprès des personnes accueillies. La communication et les échanges sont fluides, nous nous tenons régulièrement au fait sur les situations, que ce soit sur place, par téléphone ou email. J’ai débuté mon intervention à la demande de l’équipe pour rencontrer plusieurs seniors aux profils très variés, tous hébergés depuis plusieurs années sur les lieux.

Je viens au CHS environ une fois par mois, selon les besoins, pour rencontrer les personnes hébergées – un des membres de l’équipe est toujours présent durant les entretiens. Ces derniers se déroulent principalement dans la salle commune, mais le CHS Vésale se prête aussi parfaitement à une pratique moins formelle et plus spontanée : discussions autour de la table de la salle commune, entre deux bureaux à l’entrée ou encore des rendez-vous dans la chambre... Découvrir le quotidien des personnes me donne donc la possibilité de mieux visualiser leurs besoins afin de réfléchir à un projet répondant à leurs envies et leur réalité.

Ne travaillant que rarement dans l’urgence, et, ayant conscience de la notion de temps et des parcours souvent cabossés, j’observe les projets se dessiner petit à petit et un début de lien exister... Il faut toutefois s’armer de patience, de persévérance et garder beaucoup d’espoir pour permettre aux personnes d’accéder à ce futur changement de vie ».

Nos leviers d'actions en 2022 pour accompagner les résidents vers un accès logement :

- Proposer à des résidents de participer à l'accueil des nouveaux arrivants.
- Effectuer des visites de projection pour découvrir l'accueil et le fonctionnement de Pension de famille, de Résidence Autonomie etc.
- Le développement d'atelier de préparation à l'accès logement
- La constitution de dossier ARPP (ex ACD) est assurément un de nos outils essentiels pour aider les résidents à accéder à un logement.

■ Nos amis les animaux

Le CHS Vésale a accueilli 8 animaux en regroupé et diffus (7 chiens et 1 chat). Pour soutenir les maîtres-animaux et faire participer les résidents à cet accueil spécifique, nous travaillons avec l'association Gamelles Pleines qui lutte contre l'exclusion sociale des personnes en situation de précarité en agissant par la dimension animale.

Autour de 7 missions fondamentales, l'association Gamelles Pleines soutient le CHS Vésale dans l'accueil de binôme, les dons alimentaires (également objet et jouet), l'accès aux soins vétérinaires, l'accueil lors d'hospitalisation, le soutien dans le deuil et le renforcement de la

responsabilité des maîtres.

Fort d'une nouvelle gouvernance courant 2022, l'association Gamelles Pleines reste une ressource essentielle pour toutes les situations de binômes maître animal accueillies au CHS Vésale.

■ Accès à la culture, loisirs et actions collectives

La mission de service civique avec l'appui du pôle accueil favorisent l'accès à la culture et aux loisirs. L'exercice 2022 confirme la bonne dynamique opérée vers le champ socioculturel.

Tout d'abord au sein des lieux d'accueil collectif autour de repas conviviaux, d'assemblée de vie sociale et d'animation de groupe (jeux de société, pétanque, film). Ensuite, en direction de l'accès à la culture avec la consolidation du partenariat avec Culture du Cœur. Bien utilisé tout au long de l'année, cette collaboration favorise l'insertion des plus démunis par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Quelques exemples de nos actions n 2022 : musée de la ville de Paris, cirque Phénix, concert Arena, cinéma.

A noter, plusieurs actions en interservices avec la Veille sociale sur le site d'hébergement ainsi que sorties culturelles et soirées au restaurant le Refettorio.

Coup de projecteur sur **notre partenariat avec Jet Solidaire**, entreprise sociale de location d'avions d'affaires et d'hélicoptères qui compense leurs émissions de CO2 en s'associant librement à des projets venant en aide aux plus fragiles. En 2022, Jet Solidaire et le CHS Vésale ont pu effectuer 2 vols solidaires pour 4 de nos résidents et 2 accompagnateurs à la Rochelle et Arcachon (en partenariat avec l'association La Deuxième Marche). Au programme de ces journées : un dépaysement immédiat, balade en bord de mer, restaurant et visite de sous-marin. Dans le prolongement de cette expérience, les résidents ont pu rencontrer les équipes d'UpperSky et découvrir le fonctionnement de cette entreprise de restauration aérienne.

Une magnifique expérience avec Jet Solidaire !

Nos partenaires

Social et santé

La mission Interface - Samu Social de Paris appui le CHS dans la préparation vers la sortie des personnes âgées vers des dispositifs adaptés.

Addiction France intervient dans le développement

d'une démarche de Réduction des Risques Alcool. **Les infirmiers du CMP Saint Jacques** interviennent sur site auprès des résidents.

Les infirmières diplômées d'état, interviennent chaque jour auprès des résidents.

Le Collectif des Morts de la Rue mène des actions liées aux décès de personnes vivant ou ayant vécu dans la rue : recensement, accompagnement,

hommages, sensibilisations

Gamelles Pleines qui lutte contre l'exclusion sociale des personnes en situation de précarité en agissant par la dimension animale.

Alimentation

Le restaurant social /ESAT Santeuil – association Aurore assure la double mission de réinsertion de personnes handicapées et de distribution de repas à des personnes en grande précarité.

La Banque Alimentaire permet une collecte associative avec les bénéficiaires pour approvisionner tout au long de l'année les dispositifs de l'association.

L'association Biocycle distribue les invendus de fruits et légumes confiés par les professionnels de marché parisien et les livre en vélo triporteur au CHS Vésale. Les hébergé(e)s et l'équipe organisent et distribuent la collecte.

Eat Is Family est un traiteur événementiel qui se propose de faire don de denrées alimentaires non consommées issues d'événements.

Culture/loisirs et quotidien

Culture du Cœur propose des invitations à des accès au spectacle vivant, aux concerts, aux musées ...).

Le relais du champ social au musée des Arts et Métiers pour les exposition et ateliers culturels.

Jet Solidaire propose un vol solidaire inoubliable.

Don de vêtement de notre cher voisinage.

Perspectives en 2023

- Le développement d'une approche Rétablissement en hébergement.
- La continuité du projet de RdR-A en hébergement.
- Construite et développer une démarche d'aller vers en hébergement.
- Renforcement d'ateliers d'information et d'acquisition.
 - Atelier « Accès Emploi ACI et DPH » pour notre public hébergement en partenariat avec la Veille Sociale de l'association et des partenaires SIAE externes.
 - Atelier « Accès logement » comme un fil conducteur de la prise en charge vers une solution de logement adapté. Ces actions seront appuyées par des visites de projection vers d'anciens résidents actuellement en logement et en direction des Pensions de Famille.
- Intégration des espaces collectifs



Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	13 731
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	41
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	10
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	0
Adultes avec enfants	0
Adultes sans enfant	51
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	46
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	6
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	40
Cumul des durées de séjours	57 020
Durée moyenne de prise en charge (mois)	35,20
Nombre de personnes présentes au '2022-12-31'	38
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2022-12-31' (jours)	37 910
Durée moyenne de prise en charge des personnes présentes au '2022-12-31' (mois)	33,24
Femmes victimes de violence (avec ou sans enfant)	0
Personnes placées sous main de justice	0
Personnes victimes de violence	0
Personnes sortants d'incarcération	0
Personnes en situation de handicap	5

Hébergement - logement

CHS Grancey

Contexte

Fondé sur les principes de la Loi DALO, le centre d'hébergement dit de stabilisation propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement socio-éducatif favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne.

La durée de séjour n'est pas limitée dans le temps, ce qui permet de prendre le temps de faire émerger au mieux les projets et de s'adapter à chaque personne accueillie.

Le Centre d'hébergement d'urgence dit de stabilisation Grancey, est un établissement dont la mission est celle d'accueillir des femmes et des hommes en situation de grande précarité, avec ou sans animaux, pouvant s'appuyer sur l'accompagnement individualisé de :

- 12 personnes en structure collective (chambre

individuelle meublée avec salle de bain individuelle) dont une chambre couple
- 17 personnes hébergées sur 6 appartements composées de 1 T5, 3 T4, 1 T3 et 1 T2 (couple).

En 2022, l'équipe était constituée de :

- 1 ETP Travailleur social
- 1 ETP Accompagnateur Educatif et Social
- 3 ETP Agents d'accueil
- 1 ETP Coordinatrice / Travailleur social

Interventions et missions de l'équipe

Cet accompagnement s'organise avec :

- Des entretiens réguliers sur le centre collectif ainsi que dans des locaux extérieurs avec l'équipe éducative afin de faciliter le travail vers l'accès au droit commun et le suivi social global des personnes hébergées.
- Des ateliers de bien-être et de loisirs organisés tout au long de l'année (repas, sorties culturelles, sensibilisation...)
- Une action de terrain et de visites régulières à domicile sur les appartements du diffus

sachant que les six appartements sont situés à Paris et en banlieue Sud.

Il est important d'observer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables et en restant disponible aux besoins identifiés.

Accompagner au quotidien en « faisant-avec » est important. Il est donc nécessaire d'effectuer des accompagnements physiques de certains résidents.es à des rendez-vous pour leur redonner confiance afin qu'ils puissent aller au bout de leurs démarches sociales tout en les informant sur leurs droits.

Et enfin, proposer une médiation entre les personnes accueillies et les partenaires ou institutions nécessaires à la réalisation de leurs projets mais également entre les résidents eux-mêmes.

Public accueilli

Le centre d'hébergement propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement,

orienté par le SIAO 75.

Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, problématiques de santé invalidantes ou freins divers à l'accès aux droits.

Le CHS Grancey a la particularité d'accueillir également des personnes présentant des troubles psychiques avec un suivi ou non en Centre Médico Psychologique (certains ne se sentant pas concernés par un accompagnement soignant).

Le CHS Grancey accueille également une population dont la problématique est la consommation de toxiques avec ou sans suivi médical.

Quelques chiffres

En 2022, le CHS Grancey a accueilli **36 personnes** de 21 à 63 ans. On note une **moyenne d'âge de 45 ans**.

Ces personnes représentent **16 femmes et 20 hommes** sur les deux dispositifs confondus (collectifs et diffus). On note également la présence de 3 chiens et un chat sur le collectif.

Répartition en âge

	De 18 à 25 ans	De 25 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 56 ans
Nb de personnes	1	8	8	11	8
Pourcentage	3%	22%	22%	31%	22%

Par rapport à l'année 2021, nous avons accueilli un peu plus de personnes de plus de 56 ans.

Orientation logement et sorties

En 2022, nous comptons **12 sorties** par rapport à **6 effectuées en 2021**, soit le double.

Répartition des sorties

	Droit Commun	Solibail	Logement adapté	Structure médico-sociale	CHRS	Départ volontaire
Nb de personnes	10	0	0	0	1	1
Pourcentage	84%	0%	0%	0%	8%	8%

Cette année a été vraiment riche en sorties et particulièrement vers du logement social. Les résidents présents depuis longtemps ont pu, enfin, avoir des propositions de logement. En revanche, nous n'avons eu aucune proposition vers le logement adapté comme les pensions de famille alors que nous avons un besoin de ce genre d'orientation.

Ressources

Une grosse remobilisation vers le travail a eu lieu en 2021 qui a continué en 2022 avec 21 personnes soit 58% des résidents en emploi, tout type de contrat confondu.

Répartition des ressources pour fin 2022

	RSA	AAH seule	AAH + salaire	Chômage	Salaire	Sans ressources
Nb de personnes	6	2	1	2	20	5
Pourcentage	16%	6%	3%	6%	55%	14%

Type d'insertion professionnelle pour fin 2022

	Milieu ordinaire	Chantier d'insertion	Intérim d'insertion	DPH	Milieu adapté	Formation
Nb de personnes	11	4	3	0	1	2
Pourcentage	52%	19%	14%	0%	5%	10%

La plateforme de l'inclusion nous aide à accompagner des personnes éloignées de l'emploi grâce à un circuit adapté comme le chantier d'insertion.

A côté de cela, nous avons accueilli **15 personnes sans emploi** qui correspond à 42% de la population (RSA, Chômage, AAH et sans ressources).

Nous avons également une grande augmentation de personnes sans papiers en 2022.

2022, une année de mouvements

La remobilisation vers l'emploi de 2021 a permis de porter ses fruits en 2022 qui s'est alors présentée sous le signe du relogement. En effet, nous avons eu **12 sorties dont 10 vers un logement social**. Une année donc bien rythmée sous le signe de la motivation et la positivité.

Cependant, pour certains résidents, présents depuis très longtemps sur le centre d'hébergement, ce fut un passage difficile et nous avons dû faire face à des problématiques nouvelles.

Des questions auxquelles nous préparons les résidents tout le long de leur accompagnement mais au vu du temps d'hébergement au sein du CHS Grancey et l'habitude du quotidien, ces préoccupations se sont retrouvées bien plus importantes que l'on imaginait lorsque les propositions de logement se présentaient.

Ce fut également une année plutôt dynamique pour l'équipe qui a dû gérer beaucoup de sorties.

Les propositions d'orientation vers le logement se sont faites principalement via les accords collectifs (ARPP) et Action logement à l'attention des personnes ayant un revenu professionnel. Aucune proposition par ces dispositifs n'a été faite aux personnes ayant des minimas sociaux. A noter l'absence de propositions pour les personnes

reconnues prioritaires DALO malgré les recours contentieux.

Un relais nécessaire pour des accompagnements plus soutenus

Une sortie s'accompagne vers, dans et après le logement. Nous sommes présents, généralement, dans une moyenne de 6 mois minimum après l'emménagement des personnes accompagnées.

Dans la réalité, nous accompagnons quasiment toutes les personnes qui ont quitté le centre d'hébergement car il est très difficile d'obtenir un relais de secteur et ce durant le temps nécessaire.

Au vu du nombre important de sorties en 2022, nous avons dû réfléchir à des accompagnements différents. La réalité des charges de la vie courante, lors de l'accès au logement, est souvent problématique pour des personnes hébergées depuis longtemps en centre d'hébergement. Par ailleurs, la problématique de l'isolement et d'une éventuelle décompensation, psychique, lors d'anciens relogements nous ont questionné.

De plus, nous avons été face à des relogements difficiles avec des problématiques différentes comme des reprises de consommations de toxiques et d'alcool de manière massive, un sentiment d'isolement accru, qui ont conduit, pour certains à une perte d'emploi. A la sortie, cela a nécessité un accompagnement beaucoup plus soutenu de notre part voire plus important que lorsqu'ils étaient hébergés. Nous avons donc réfléchi et proposé des aides pour permettre des sorties plus sereines.

En 2022, 4 personnes ont eu besoin d'un accompagnement plus soutenu : 2 personnes ont été mises sous mesure de protection de type curatelle renforcée et 2 autres ont bénéficié d'une mesure AVDL.

Un accès toujours difficile pour certains

Bien que l'année 2022 ait été rythmée par les sorties vers le logement, de nombreuses personnes hébergées restent dans l'incertitude quant à leurs orientations.

Les personnes souffrant de problématiques psychologiques, qui ne pourront pas accéder à un logement de droit commun, sont depuis plusieurs



années dans l'attente d'une solution pérenne.

En effet, les places en structure médico-sociales sont rares, et les réponses des établissements sollicités mettent plusieurs mois voire plus d'un an à nous être transmises, sans pour autant que les démarches aboutissent.

De plus, les orientations MDPH, qui faciliteront à terme les orientations vers des structures adaptées, sont très longues à mettre en place.

Notre accompagnement est donc plus axé sur le quotidien, souvent en lien avec un curateur, et nous devons faire avec, tout en rassurant les personnes sur leur place au sein du dispositif.

Pour les personnes en situation irrégulière, l'accompagnement au quotidien est également plus difficile. Nous avons accueilli 5 nouvelles personnes sans papiers ce qui fait un total de **9 personnes** au cours de l'année 2022.

Bien que certaines personnes sans papier travaillent et sont déclarées par des chèques CESU, la majorité de celles-ci n'ont pas d'activité professionnelle.

L'orientation vers du bénévolat paraît délicate, puisque la recherche de petit revenu rythme le quotidien.

De plus, leur avenir, particulièrement incertain est source de nombreux maux, et notre accompagnement se trouve mis à mal puisque le renouvellement de l'AME, une fois par an, est

souvent la seule démarche que nous puissions entreprendre.
En effet, nous accompagnons les personnes concernées dans leurs démarches de régularisation, mais nous nous heurtons au délais administratif et

au refus des préfectures.
Pendant toute la durée d'attente, nous soutenons tant bien que mal les personnes concernées dans leur quotidien.

Situation administrative de Grancey pour fin 2022

	Situation régulière	Situation irrégulière
Nombre	27	9
Pourcentage	75%	25%

Nous n'avons pu faire que 3 demandes de régularisation en 2022 dont 2 sont en traitement (une par le travail et l'autre pour 10 ans de présence sur le territoire français) et une a été refusée (10 ans de présence sur le territoire). Les 6 autres doivent attendre.

Repenser l'accompagnement en 2023

L'accompagnement des personnes sans papiers est plus qu'essentiel. L'absence de perspectives et la temporalité extrêmement longue pour accéder à une solution pérenne rendent le quotidien des personnes concernées difficile et empreint de questions amenant souvent à un mal être. Comment et selon quelles modalités pouvons-nous améliorer leur quotidien ? Pourtant, il est possible de les accompagner, même en structure. Privés de toutes ressources financières et bien que nous fournissions en effet chaque semaine un panier repas issu de la banque alimentaire, celui-ci est plus que léger et ne permet certainement pas de vivre correctement. Ainsi, des réflexions émergent pour permettre aux personnes concernées de pouvoir vivre dignement (aide financière, plaidoyer associatif au niveau des préfectures...) à l'instar d'autres associations en Ile de France.

Pour les résidents qui n'ont aucune proposition de logement adapté (orientations médico-sociales suite à leur souffrance psychique) ou les personnes accueillies vieillissantes, le système est engorgé et les listes d'attentes sont longues.
Cette situation nous interpelle sur la possibilité de pérenniser des places sur la structure et dans

quelles conditions ?
En effet, l'Accompagnateur Educatif et Social de Grancey a une place de plus en plus importante sur le service. Les résidents sont vieillissants et les personnes accueillies présentant des troubles psychiques sont de plus en plus dépendantes.

A noter, que pour l'année 2022, nous comptons environ 600 repas confectionnés avec l'AES afin de permettre une alimentation saine aux résidents ayant des problématiques alimentaires (dentition,



dépendance dans la confection des repas). De plus, un accompagnement systématique de personnes dépendantes est mis en place comme le retrait d'argent, rdv médicaux, rdv préfecture nécessitant un soutien indispensable. Pour garder cette fibre sociale dans l'accompagnement les agents d'accueil jouent un rôle très important dans la continuité du contact et de présence qui rassure les résidents et notamment les plus vulnérables.

Au vu du nouveau paradigme sur le logement d'abord, nous sommes amenés à nous questionner sur les pratiques d'accompagnement et ce qui en découlera.

Nous allons continuer d'accompagner les personnes accueillies au sein du CHS vers l'insertion professionnelle et l'accès au logement tout en espérant que l'évolution de pratique permette d'apporter des réponses aux questions décrites ci-dessus.

Partenariat en 2022

Pour la santé

Centre RIDDER pour des bilans psychologiques et l'accueil de personnes sans papiers vers des soins spécifiques.

Vision solidaire : optique pour les personnes bénéficiaires de l'AME

Hôpital Saint Joseph où quelques résidents ont pu être orientés pour des soins.

CMP Alésia qui suit quelques résidents depuis des années. Des liens avec le SMES ont été facilités avec la présence d'une équipe précarité psychiatrie dont le CMP dispose.

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne pour une orientation des résidents fragiles vers des soins spécifiques comme des dentistes ou des bilans complets.

CSAPA Moreau de Tours et CAP14 pour la mise en place d'un suivi en addictologie

SOMED qui est le centre médical de Montparnasse et chez qui nous orientons tous les nouveaux résidents.

Pour le numérique

Emmaus Connect pour une prise en main de l'outil numérique

Relais numériques pour des recharges téléphoniques solidaires à petits prix

Pour l'alimentation

Banque alimentaire pour la grande collecte annuelle.

Au bout du champ pour le don d'inventus de produits frais

Pour le logement

Banque Solidaire de l'Équipement pour bénéficier de tarifs plus qu'avantageux sur l'équipement de première nécessité

Protection judiciaire

UDAF de Paris
Les œuvres Falret
APJA 75

Pour l'emploi

Pôle Emploi
CAP Emploi

Les différentes plateformes de chantier d'insertion (Chorba, Optim emploi, Emploi développement, Secours Emploi, Travail et partage, Mairie de Paris ...) avec plusieurs emplois obtenus en 2022.

Pour la culture

Culture du Cœur



Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	Collectif	Diffus
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	4242	4623
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	0	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	0	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	1	0
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	14	18
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1	2
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	0	
Adultes avec enfants	0	0
Adultes sans enfant	16	20
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	16	20
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	1	0
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	3	8
Cumul des durées de séjours	2 724	10 146
Nombre de personnes présentes au '2022-12-31'	12	12
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2022-12-31' (jours)	10 182	8 145
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	3	7
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	0	0

Hébergement - logement

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

Contexte

L'accompagnement vers et dans le logement est un dispositif d'accompagnement individuel et/ ou collectif, sur une période et fréquences variables en fonction des besoins de chaque personne accompagnée. L'accompagnement se réalise par une approche spécifique de la problématique logement, dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, d'insertion sociale ou d'un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale de la personne, sur la base d'entretiens individuels. Ce travail nécessite une étroite coordination et une concertation régulière avec les référents sociaux de secteur, bailleurs, membres de la famille et/ ou les autres partenaires pouvant intervenir dans la situation. L'accompagnement vise à permettre d'accéder à un logement et/ou à bien y vivre durablement en bénéficiant des droits et en respectant les obligations des locataires.

Par ailleurs, l'accompagnement consiste à aider la

personne à comprendre et à acquérir des savoir-faire concernant les démarches administratives, la connaissance des organismes, et de favoriser son intégration dans son environnement. L'objectif est l'autonomie de la personne dans la prise en charge de sa situation de logement, de lui permettre de développer ses propres capacités pour acquérir son autonomie.

L'AVDL se déroule en deux temps

- Un « diagnostic social » qui permet de recueillir les besoins des ménages en matière de logement, d'identifier les difficultés socioéconomiques et de déterminer, avec les ménages, la nécessité, la durée et l'intensité de la mesure AVDL.
- La mise en place d'un accompagnement individualisé lorsqu'il est préconisé par le travailleur social et accepté par le ménage.

Il se décline en 2 grands champs d'intervention :

1. L'accompagnement vers le logement, qui s'adresse à des personnes dépourvues de logement, en situation d'hébergement précaires ou souffrant de mal-logement, pour lesquelles

un travail autour du projet logement est effectué (solliciter les dispositifs auxquels elles peuvent prétendre, renouveler les demandes de logement social, élargissement des localisations souhaitées au vu de la tension locative en Île de France, ...)

2. L'accompagnement dans le logement, qui s'adresse à des personnes accédant pour la première fois à un logement autonome ou qui rencontrent des difficultés administratives et financières, pouvant compromettre leur maintien dans le logement.

L'AVDL peut se mettre en place soit en amont d'une proposition de logement, soit à la signature de bail pour favoriser le maintien dans le logement. Pour chaque situation, des objectifs de travail sont déterminés conjointement avec les bénéficiaires de la mesure.

Dans tous les cas, l'AVDL se différencie d'un accompagnement global.

Missions et moyens mis en œuvre

La mission AVDL s'inscrit dans la loi du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui vise à accompagner les établissements et services médico sociaux dans une recherche de qualité de l'accompagnement, et de recentrer l'usager au centre de l'accompagnement.

Cela se traduit par la mise en place d'un accompagnement individualisé contractualisé et à la libre adhésion, fixant des objectifs définis conjointement avec le ménage accompagné.

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en cours de proposition », « relogé » ou « non prêt au relèvement » valent 1 mesure.

Au 31 décembre 2022, 44 ménages sont accompagnés par travailleur social (29 en 2021) depuis le début de la convention, et 30.86 mesures en cours par travailleur social en fin de mois (19.64 en 2021). Cette nette augmentation est expliquée par le recrutement de nouveaux travailleurs sociaux

et une très forte mobilisation de l'équipe.

Depuis septembre 2022, l'équipe est au complet, et se compose de :

1 ETP : Conseillère en économie sociale et familiale

4 ETP : Travailleurs sociaux

1 ETP : Assistante de service sociale

1 ETP : Coordinatrice sociale

Nous avons également pu accueillir deux stagiaires en 3ème année de CESF, ce qui nous permet de faire connaître le dispositif AVDL auprès des jeunes en formation.

Actions et bilans

En 2022, 217 diagnostics ont été finalisés (et 62 encore en cours au 31.12.2022) : 130 ont donné lieu à un accompagnement, pour un total de 286 ménages accompagnés par l'ensemble de l'équipe.

Sur les diagnostics effectués, 87 ont été clôturés sans accompagnement :

- 16 pour non-adhésion au diagnostic
- 40 déjà accompagnés par des structures d'hébergements
- 9 ménages injoignables
- 20 PAL (Prêt au Logement – sans besoin d'accompagnement)
- 2 impossible à reloger (abandon de la DLS)

Le prescripteur principal est la COMED, avec 158 ménages diagnostiqués, 11 ménages orientés par la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CAPEX), en lien avec la Préfecture de Police, 28 par les services de l'Etat à la suite d'un relèvement dans le cadre de l'Accompagnement au Relèvement des Personnes Prioritaires (ARPP, anciennement ACD), 2 par Paris Habitat et 18 par le SIAO dans le cadre du dispositif « De la Rue au Logement ». 92% des ménages sont reconnus prioritaire DALO (dont 23 DALO HISTORIQUE) et 8% sont Hors DALO.

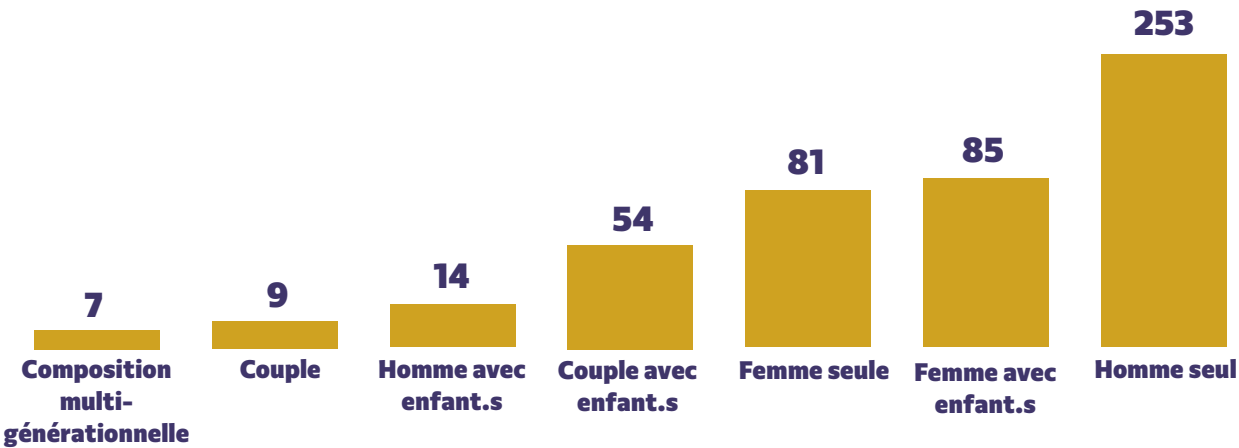
Les profils des ménages accompagnés

Au cours de l'année 2022, l'équipe a accompagné 286 ménages. Le profil des personnes accompagnées reste principalement le même que les années précédentes avec 66% de personnes isolées, dont 66% d'hommes dans une tranche

Part des ressources moyennes des ménages accompagnés en 2022

	De 0 à 500 euros	De 500 à 1000 euros	De 1000 à 1500 euros	De 1500 à 2000 euros	Plus de 2000 euros
Pourcentage	10,3%	32,8%	26,8%	16%	14,2%

Composition des ménages



d'âge de 30-40 ans. Il en est de même pour les ressources. Ces dernières restent globalement faibles, avec une moyenne de 1263€, ce qui freine leur relogement compte tenu de la hausse des loyers, et une offre de logement dit « très sociaux » insuffisante.

Au 31 décembre 2022, on note que 129 propositions de logements ont été faites, tout contingent confondu : 62 ménages ont signé leur bail, 21 ménages ont refusé une proposition (superficie trop petite en vue d'un projet de regroupement familial, logement non adapté au handicap, localisation du logement), 35 ménages ont été refusés en Commission d'Attribution Logement et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) (classé en rang 2 ou 3), 7 ménages étaient en attente d'une date de signature, et 9 ménages étaient toujours en attente d'un passage en commission au 31.12.2022.

Dans le cadre du dispositif de la Rue au Logement,

32 ménages ont été orientés par le SIAO depuis le début de la convention, dont 18 en 2022 (3 de ces ménages ont bénéficié d'un relogement). Au 31 décembre, 15 ménages de ce dispositif sont toujours en attente d'une proposition de logement adapté.

Le dispositif rue au logement reste très peu connu auprès des acteurs de terrain. Une présentation en a été faite lors du séminaire annuel organisé par le SIAO. Cette présentation a été complétée par un atelier précisant les tenants et aboutissants du dispositif, les freins rencontrés, la plus-value du dispositif AVDL auprès des grands précaires.

De plus, nous avons été sollicités pour rencontrer 11 ménages en cours d'expulsions locative. Nous constatons une sollicitation trop tardive, puisque la moitié des ménages avaient déjà rendu leurs clés au commissariat ou déjà été expulsés. Ces ménages sont principalement locataires dans le parc privé,

et ont généré des dettes locatives importantes (en moyenne entre 20 000 et 100 000€). Et pour les ménages expulsés, certains se retrouvent sans proposition d'hébergement, ou un hébergement non adapté à la composition familiale. Concernant les personnes que nous accompagnons et qui ont été relogées, nous avons mis en avant la durée moyenne entre le dépôt de leur demande de logement social et le relogement, de même depuis

leur reconnaissance PU DALO. La durée moyenne de la DLS avant relogement est estimée à 6 ans et 8 mois, tandis que la durée moyenne de leur DALO avant relogement est de 3 ans et 9 mois. On constate un écart très important, principalement dû au contexte tendu de l'Île de France. En 2022, 32 ménages relogés avaient une DLS de plus de 5 ans, dont 16 avec une reconnaissance PU DALO de plus de 5 ans.

Relogement par réservataire

	Relogements	Refus CAL	Refus Famille
Action Logement	14	20	7
CRIF	1	-	-
Mairie	5	5	1
Préfecture	40	7	0

Freins et difficultés rencontrés

La complexité des situations rencontrées par les ménages recouvre des champs d'intervention multiples impliquant une diversité des réponses apportées : accès aux droits, soutien aux démarches administratives, appui logement, gestion budgétaire, insertion professionnelle, démarches liées à la santé et la scolarité.

Notre accompagnement se focalise principalement sur les démarches liées au logement et un travail en partenariat et en binôme doit être mis en place pour les autres problématiques rencontrées. Toutefois, nous constatons que majoritairement, les centres d'actions sociaux redirigent les ménages vers nous, car un AVDL est mis en place, ce qui nous oblige à revoir nos objectifs d'accompagnement et à élargir nos domaine d'intervention. Il en est de même concernant l'insertion professionnelle. Nous avons constaté qu'il était très difficile d'obtenir des rendez-vous physiques à Pôle Emploi, favorisant les échanges téléphoniques, mais ce qui devient

Chiffres clés

- 62 relogements
- 286 ménages accompagnés dont 130 nouveaux
- 217 diagnostics validés
- 6 travailleurs sociaux
- 1 coordinatrice

compliqué pour les ménages rencontrant des difficultés de communication et/ou de gestion de l'outil numérique, même si le recrutement de travailleurs sociaux avec une expérience en insertion professionnelle permet d'élargir notre intervention. La dématérialisation des démarches administratives (prendre RDV pour une domiciliation, pour un titre de séjour, pour la CAF) pour faire les démarches liées au logement est très compliqué pour certaines personnes, car cela demande d'avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.

Par ailleurs, nous constatons une très grande difficulté à reloger certains ménages qui sont sur des angles morts de tous les dispositifs de relogement et d'aides sociales : les ménages en situation de sur occupation ou dont le loyer est trop cher, en situation de squat, des ménages avec faibles ressources, n'ouvrant pas ou peu de droits aux aides au logement et à la prime d'activité, ayant par conséquent un taux d'effort trop élevé par rapport à des ménages ayant droit à ces aides, ou encore les personnes hébergées chez des tiers ou

Relogement selon l'ancienneté DALO et DLS

	Moins de six mois	De six mois à un an	D'un an à deux ans	De deux à trois ans	De trois à quatre ans	De quatre à cinq ans	Plus de cinq ans
Relogement ancienneté DLS	-	-	5	6	10	9	32
Relogement ancienneté DALO	2	8	9	10	11	2	16

retraitées, car non éligibles à l'ARPP ni au Protocole LDA.

D'autres freins peuvent également être mis en avant :

- le manque de partenaires dans le domaine de la santé, de la scolarité, dans la formation,
- les projets de regroupement familial, pour des personnes dont le conjoint est au pays mais qui ne peuvent accéder à un logement correspondant à leur véritable besoin, qu'elles soient bénéficiaire de la protection subsidiaire ou non,
- la temporalité des bailleurs : le temps de traitement des candidatures, les passages en commission tardifs ou les ménages bloqués pendant des mois suite à un positionnement en rang 2 et impossibles à positionner sur d'autres propositions tant que le 1er candidat n'a pas signé,
- le temps de traitement de la CAF (APL ou prêt CAF),
- les difficultés à trouver des équipements et meubles à bas prix, malgré un partenariat avec la BSE. Cette dernière n'a que très peu d'électroménager, et les personnes isolées ne peuvent bénéficier que du Fond de Solidarité Logement à hauteur de 450€,
- Action Logement qui positionne 3 candidats sur une proposition, contre un seul candidat auparavant.

LDA – Rue au logement

La DRIHL a mis en place une labellisation protocole [P] pour prioriser les publics prioritaires afin d'être inscrit dans le protocole LDA, signé par les opérateurs AVDL, la DRIHL, Action logement et 15 bailleurs – même si nous constatons un manque d'engagement de certains bailleurs, notamment

lors des réunions inter bailleurs. Les critères de labellisation sont les suivants : être en situation de rue / sortant d'hébergement précaire / menacé d'expulsion, adhérer à l'accompagnement proposé, et être ouvert à un relogement à l'ensemble des arrondissements parisiens. 85 ménages ont été labellisés depuis le début de la convention, dont 22 nouveaux ménages en 2022, et 27 ont bénéficié d'un relogement, et 25 en toujours en attente.

Cela induit donc des lacunes dans les relogements des ménages mal logés du parc privé (sur occupation, insalubrité, voire logement inhabitable à la suite d'un arrêté préfectoral), étant donné que les dispositifs ont mis de côté ces ménages, qui sont de plus en plus fragilisés socialement et économiquement. Il s'agit de ménages qui nous sollicitent régulièrement pour connaître l'avancement de leurs dossiers et pour lesquels nous nous sentons de plus en plus démunis, faute de pouvoir leur apporter de solutions de relogement adaptés. Il s'agit pour les travailleurs sociaux de gérer la frustration de ces ménages.

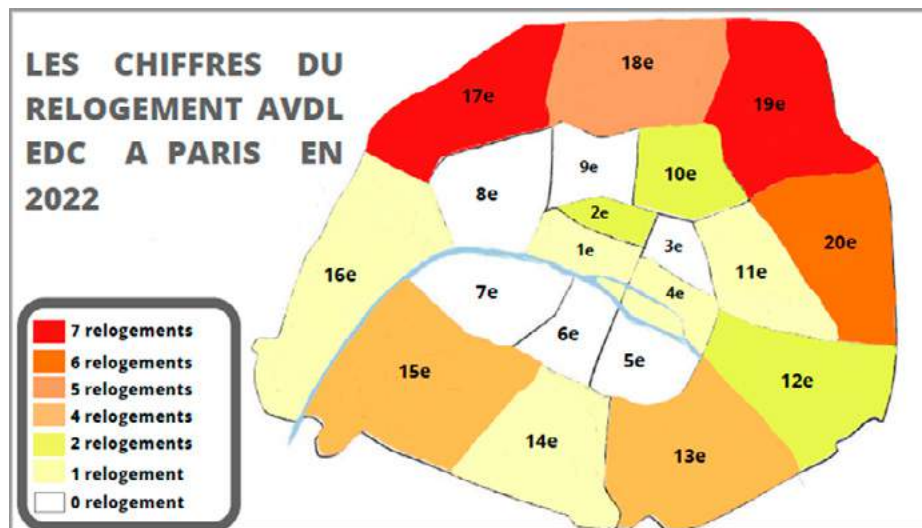
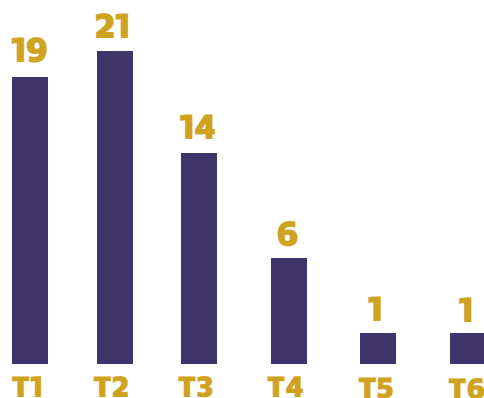
Fin 2022, 22 ménages accompagnés depuis 2017, 2019 et 2020 sont toujours en attente d'un relogement.

Enfin, comme chaque année, nous constatons à nouveau que la mise à disposition de grands logements est très faible. En 2022, 83 familles sont accompagnées, dont 31 encore en attente d'un relogement (dont 4 accompagnées depuis 2019 et 2020). Seulement 6 familles se sont vu attribuer un appartement T4. Nous avons eu 1 relogement dans un T5 et un dans un T6. Ces typologies sont saturées à Paris et même si nous travaillons l'ouverture à la banlieue, le constat est le même auprès des autres

départements. Les logements proposés restent majoritairement des petites typologies avec une majorité de relogement sur des T1 ou T2. 63% des relogements en 2022 concernent des logements de 1 à 2 pièces. 64% des relogements ont été effectués sur le contingent préfectoral.

La majorité des relogements s'effectue à Paris. En effet, 70% des ménages ont été relogés sur le territoire parisien. En revanche, les ménages semblent un peu plus ouverts à la banlieue. Sur 62 ménages relogés, 30% l'ont été en proche banlieue. Les relogements à Paris sont assez disparates d'un arrondissement à l'autre. Les relogements sont plus fréquents dans les arrondissements où la part de logements sociaux est plus importante, à savoir, le 17e, 19e, et 20e principalement.

Part des ménages relogés en 2022 en fonction des typologies



Il consolide le travail mené pour favoriser l'accompagnement vers et dans le logement auprès de personnes en attente de logement ou déjà locataires. Il permet de faire progresser le parcours résidentiel en préparant les participants à répondre à des questions sur l'habitat, à équiper leur logement et à gérer de la meilleure façon possible

Informations collectives

Au cours de l'année 2022, nous avons mené 3 actions collectives, permettant de faire du lien entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif :

- En mars 2022, autour de la gestion budgétaire. Cette action s'est présentée sous forme de jeu de société « KIJOULOU ». Ce jeu a été conçu par des travailleuses sociales d'EMMAÛS Solidarité, dans le cadre de l'atelier « Préparation au relogement ».

leur budget. Nous avons par ailleurs proposé cette action aux personnes accompagnées par d'autres services de l'association. Cette action a bénéficié aux résidents des centres d'hébergement Grancey et Vésale qui y ont également participé. Ainsi, douze participants ont été réunis et ont débattu avec intérêt autour des questions sur le logement ou sur les économies d'énergies qui étaient posées à l'occasion de ce jeu collectif à la fois instructif et convivial.

- En avril 2022, autour des économies d'énergies, avec un diaporama, sous forme de quiz et brainstorming. Cet atelier a été créé et animé

par notre stagiaire en 3ème année de CESF. 5 personnes ont participé avec grand intérêt. En effet, beaucoup de questions ont été posées, notamment sur l'étiquette énergétique des électroménagers.

- En juin 2022, autour du thème « De l'Attribution au Relogement ». Cet atelier met en avant une proposition de logement et plusieurs profils différents. Il a pour objectif de placer les participants en tant que membre d'une CALEOL. Cela permet de les confronter à la réalité lors d'une proposition de logement, et amène au débat. Nous avons pu rebondir sur les autres critères pris en compte, notamment l'adaptation du logement à la composition familiale, les ressources, le taux d'effort... Un bon esprit dynamique était constaté, ainsi qu'une bonne interaction entre les 13 participants et les animateurs.

Perspectives 2023

- Dans le cadre du Pacte Parisien pour le logement d'abord, qui vise à réduire le sans-abrisme à Paris, les Enfants du Canal ont été contactés par la DLH pour participer à la mise en place d'une expérimentation Rue au Logement / AVDL – en complément du dispositif déjà existant. Cette expérimentation a pour but d'accompagner des personnes sans domicile fixe, sur les 8 principes du « Housing First » et a pour objectif à court terme d'engager un projet par la mobilisation des mesures d'accompagnement AVDL De la rue au logement avec l'apport des logements sociaux du contingent de la Ville de Paris. La déclinaison de ce projet est en réflexion avec d'autres acteurs du logement, bailleurs et institutions, et devrait se concrétiser en 2023.

- La convention signée avec la DRIHL arrive à son terme au 31.12.2023. Le nouvel appel à projet 2024-2027 sera publié en juin 2023, pour lequel nous répondrons.

- 3 travailleurs sociaux de l'équipe se sont engagés en tant que titulaire et suppléant pour être membre de la COMED de Paris.

- La montée en charge pour chaque travailleur social de l'équipe afin de rattraper les objectifs de la convention.



Partenariats et Réseaux

Logement : Bailleurs sociaux, Fonds Solidarité Logement, Action Logement, SIAO 75, BSE, CAF. Au cours de l'année 2022, nous avons poursuivi le partenariat avec les bailleurs sociaux signataires du protocole, notamment Immobilière 3F, Paris Habitat, RIVP, ICF La Sablière et CDC HABITAT, qui ont permis 27 relogements.

La collectivité locale a permis 5 relogements et la mise en application de la plateforme AL'IN a permis une remobilisation de certains ménages en situation d'emploi et ainsi relogé 14 ménages.

Nous maintenons également une étroite collaboration avec la BSE d'Emmaüs Solidarité, qui permet d'équiper des ménages en biens de premières nécessités à bas prix.

Services sociaux de proximité : Centres d'action sociaux, Aide Sociale à l'Enfance, Caisse d'Allocation Familiale, DASES, DLH

Réseau associatif : Secours catholique, Restos du Cœur, restaurants solidaires, Banque Alimentaire, CRESUS, Secours populaire, Médecins du Monde, Convergence

Témoignages

Entretien témoignage de Monsieur B., relogé dans un T2 le 27 novembre 2022 après avoir été accompagné au service AVDL depuis 2019. Réalisé chez Monsieur le 3 février 2023.

J'ai effectué la demande de logement social en 2014, à la mairie du 10ème. Je me suis retrouvé sans logement, je connaissais les démarches à effectuer et je me suis donc rendu à la mairie.

Je savais que cela allait prendre du temps, je pensais que ça prendrait quelques années mais pas autant. Mais je me disais que j'allais avoir un logement pas très cher.

Je renouvelais ma demande de logement sociale tous les ans à la mairie. J'ai déposé un DALO en 2015.

À un moment j'ai été découragé, l'attente était longue. Avant de connaître l'association les Enfants du Canal j'avais baissé les bras mais grâce à l'association j'ai retrouvé espoir.

J'ai eu une seule proposition de logement type 2 venant de l'Etat à Saint-Denis, mais je n'ai pas été retenu en commission car j'étais en rang 2, c'est le premier demandeur qui a obtenu le logement.

Je n'avais pas de logement, j'avais besoin d'un endroit pour vivre et le logement est très bien. C'est un T2 de 13F dans le 14ème arrondissement de Paris. J'étais très content et vraiment soulagé. Ce logement est proche de mon lieu de travail donc c'est pratique pour moi. J'ai pu également faire venir ma femme avec un visa. Je pense à refaire une demande de logement social pour avoir un T3 pour y vivre avec ma femme de façon durable quand elle sera régularisée et mon fils. (Présentation du programme échanger, habiter).

Entretien témoignage Mr et Mme D, couple avec 8 enfants relogés dans un T6+ en juin 2022 après avoir été accompagnés au service AVDL depuis janvier 2018 :

Quand avez-vous fait votre demande de logement et comment avez-vous pensé à la faire ?

Je l'ai fait depuis 2002, à la mairie. J'habitais Paris 13e, le propriétaire m'a dit de faire une demande. J'avais un T2. La CAF m'a dit qu'il fallait faire une demande sinon elle n'aidait pas à payer le loyer [...] et puis j'ai fait le DALO en 2014. Après, depuis 2015 jusqu'à 2022, ni mairie, ni DALO, personne n'a donné de maison. Je n'ai pas pensé que j'aurais attendu 20 ans pour le logement. J'avais confiance qu'on m'aurait relogé rapidement avec la demande de logement. Avec le DALO aussi, je pensais que ça aurait été rapide. Mais j'ai dû attendre. J'étais découragé, complètement. J'ai pensé que je n'aurai jamais le logement. Puis avec la famille, je ne pouvais pas me décourager, il fallait soutenir la famille. On doit garder l'espoir. Après je décourageais, je voyais les enfants grandir dans un T2, ils étaient devenus grands pendant qu'on attendait.

De votre point de vue, pensez-vous que les institutions considèrent votre situation comme prioritaire ?

Oui, le DALO a donné une priorité, je ne peux pas dire qu'on m'a pas aidé... mais ça a pris beaucoup de temps, mais je suis relogé.

Savez-vous par quel biais avez-vous reçu cette proposition ?

Non, je ne sais pas par quel biais. Peut-être DALO, je ne sais pas. Peut-être mairie. (On lui précise qu'il s'agissait d'une proposition via le contingent de l'Etat). Ah c'était le DALO ? Ah ok. Jusqu'à présent la mairie dort ?

Quelle a été votre première réaction lorsque vous avez appris que le logement vous a été attribué ?

J'ai dansé ! (rires) Toute la famille a dansé. Ce jour-là c'était une grande fête pour nous [...] C'était un moment de joie.

Hébergement - logement

Le CHAP CHU-ALTHO Familles

Contexte

Dispositif d'hébergement d'urgence alternative à l'hôtel, le CHAP dispose d'une capacité d'hébergement de 94 places d'insertion en diffus, réparties sur le territoire sud et ouest des Hauts de Seine.

Il s'adresse tout particulièrement à des familles orientées par le SIAO92, hébergées par le 115, ayant connu dans leur grande majorité un long parcours hôtelier un hébergement dit « sec », sans autres prestations de quelque type que ce soit.

Le CHU-ALTHO est financé par le département des Hauts de Seine - DRIHL92 dans le cadre du PDALHPD92 et participe à la politique de résorption des nuitées hôtelières sur le territoire francilien.

Objectifs

Depuis son ouverture en novembre 2015, le

CHAP a pour vocation de soutenir les projets de vie et d'accès au logement des familles hébergées. Les objectifs mis en avant à travers son action d'accompagnement sont les suivants:

- Proposer un hébergement stable, des conditions de vie dignes et proches de l'habitat normé.

- Veiller au bien être, à la santé et la sécurité des adultes et enfants accueillis.

- Défendre les droits civiques et sociaux des personnes hébergées et les soutenir dans leurs démarches d'insertion par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé et global répondant aux besoins de chacun, dans le respect de tous.

- Accompagner le projet de vie des familles en favorisant et renforçant leur autonomie en vue d'une intégration durable dans le futur logement.

- Prioriser l'accès au logement autonome, de droit commun au sortir de l'hébergement.

- Soutenir l'orientation vers des solutions d'habitat adapté et durable pour les ménages qui en éprouvent le besoin.

Moyens

Un centre d'hébergement en diffus – Département des Hauts de Seine

Le dispositif CHU-ALTHO permet à des ménages en difficultés de bénéficier d'un hébergement stabilisé au sein de 20 appartements implantés dans six villes, issus du parc locatif social et privé dont l'association Les Enfants du Canal est locataire en titre. L'association sert d'intermédiaire entre les bailleurs et les propriétaires. Elle assure la signature des baux, le paiement du loyer et des charges, l'entretien courant et la remise en état des logements.

L'hébergement d'urgence en diffus propose ainsi une expérience de l'habiter, l'usage et l'entretien de ces appartements en tout autonomie.

Un lieu d'accueil - PARIS

Le CHAP dispose d'un bureau dédié à l'accueil des familles ainsi qu'un petit espace jeux pour les enfants, situés dans les locaux associatifs, au 10 rue Didot - 75014 PARIS. Il dispose également d'un accès à des bureaux d'entretien et salles de réunion mis à la disposition de l'ensemble des services. Entretiens, rendez-vous administratifs, ateliers collectifs, les locaux associatifs permettent des temps de rencontres et d'échanges formels et informels, individuels et/ou collectif au cœur de la vie associative.

Une équipe sociale pluridisciplinaire

- **4 salariés au 31/12/2022**
- **4 équivalents temps plein**
- **1 poste pourvu en juin 2022**

1 ETP coordination

3 ETP intervention sociale et éducative : 1 conseillère en économie sociale et familiale – 1 éducatrice spécialisée – 1 travailleuse sociale

L'équipe sociale travaille en coordination étroite avec le service logistique pour l'aménagement,

la rénovation et l'entretien technique des appartements.

Action

Une intervention sociale et éducative au quotidien

Accueillir – Aller Vers/VAD – Agir Ensemble

L'accompagnement social et éducatif réalisé par l'équipe s'appuie sur un principe de référent individuel, en coréférence équipe. Il prend en compte l'ensemble des membres composant une famille, les adultes tout autant que les enfants. La diversité et la complexité des situations rencontrées par les familles nécessitent un accompagnement multidisciplinaire, global avec pour point d'ancrage la sortie vers le logement pérenne.

Domaines d'intervention

- 1. Accès aux droits**
- 2. Insertion professionnelle**
- 3. Enfance et famille**
- 4. Scolarité et mode de garde**
- 5. Vie quotidienne, gestion et entretien de l'hébergement**
- 6. Gestion du budget**
- 7. Santé et bien-être**
- 8. Vie sociale/ loisirs/culture / citoyenneté**
- 9. Accès au logement**

Depuis plusieurs années le CHAP structure et renforce les bases de son activité d'accompagnement social et éducatif sur plusieurs territoires d'intervention. Les principes « Aller-vers » et « agir ensemble » qui soutiennent les modalités de son action, lui permettent d'assurer un accompagnement social efficace et de favoriser une plus grande proximité avec les familles accompagnées. Pour ce faire l'équipe travaille avec les partenaires locaux, les acteurs de terrain, les intervenants spécialisés, dans les champs du logement, de l'emploi, la formation, la santé, la petite enfance, la scolarité, l'aide à l'enfance, les loisirs etc...

L'équipe du CHAP s'efforce de personnaliser au maximum sa relation avec les familles hébergées

afin de répondre de manière efficace à leurs besoins : accueillir les familles, clarifier leur situation, entendre leurs demandes, résoudre les problèmes d'ordre administratifs, absence de ressources, difficulté d'accès à l'emploi, dettes..., les accompagner dans leurs démarches est une priorité. Elle est un interlocuteur privilégié à chaque étape de leur parcours d'insertion.

Volet indissociable de l'accompagnement, le soutien à la parentalité porté par l'équipe se situe à l'intersection des champs du social, du socio-éducatif, de l'éducatif et de la santé. Les interventions veulent répondre aux attentes des familles, à leurs besoins. Elles visent à accompagner les parents à chaque âge de la vie des enfants, à améliorer l'information des familles quant aux ressources et services qui leur sont proposés, à développer les possibilités de relais et à favoriser le soutien par les pairs. Les actions mises en œuvre se veulent préventives, en appui organisationnel et de compréhension, d'orientation impliquant très souvent des accompagnements physiques et la coordination entre les différents acteurs impliqués :

- Mode de gardes, municipalités, crèches, haltes garderie...
- Scolarité : écoles, collèges, lycées (inscription, relations familles et l'école...)
- Loisirs : centres de loisirs, centres d'animations jeunes, clubs sportifs, colonies de vacances ...
- Santé : médecins généralistes, médecins spécialisés, maternité, hôpitaux, centres de planning familiaux, instituts médico-sociaux (CMP, CAMSP...) services ASE, AEMO, Pôles Sociaux etc...

De plus l'équipe accompagne les familles de l'entrée à la sortie du dispositif hébergement et assure la gestion courante des relations avec celles-ci (gestion des droits, paiement de la participation financière liée à l'hébergement, impayés...). Elle intervient aussi dans l'organisation des propositions logement et attributions, des visites, des états des lieux entrants et sortants, dans les démarches à effectuer (assurances, ouvertures de compteurs, changement d'adresse, déménagement, aménagement...).

Mettre à disposition un hébergement dans le diffus, c'est aussi le louer, le gérer et l'entretenir. L'objectif de l'équipe sociale à travers sa mission

d'hébergement et d'accompagnement vers le logement est également de favoriser l'accès et le maintien des personnes dans un logement autonome tout en anticipant les potentielles difficultés des occupants et en sécurisant la relation bailleurs/propriétaires/locataires par le biais des appartements que nous mettons à disposition.

Pour cela, les travailleuses sociales collaborent avec l'équipe logistique de l'association. L'accompagnement dans son volet gestion locative et « savoir habiter » porté par l'équipe sociale recouvre plusieurs activités en amont de l'entrée des familles en hébergement, pendant toute la durée de leur séjour et ce jusqu'à leur sortie : entretien courant, travaux d'amélioration des logements, mise en sécurité, sinistres, nuisances sonores, troubles de voisinages, médiations... Les droits et devoirs des locataires sont ainsi abordés de façon pragmatique et les réponses à apporter co-construites avec les personnes.

La supervision de l'entretien des appartements et des besoins techniques, est un travail quotidien de terrain. Elle implique une excellente connaissance des sites et de leur implantation mais aussi un bon relationnel permettant de faire le lien entre les bailleurs, les propriétaires ou agences immobilières, les responsables de site, les locataires, les entreprises extérieures en impliquant autant que se peut les familles.

L'aspect hygiène et technique intervient donc dans la relation avec les familles hébergées, la gestion quotidienne des appartements, leur entretien, leur maintenance permet d'accompagner les familles hébergées dans l'appropriation de leur futur statut et rôle de locataire.

Au-delà de l'accompagnement qu'elle porte au cœur de l'hébergement, l'équipe sociale s'engage à poursuivre son accompagnement « hors les murs » auprès des familles relogées sur une durée tacite variant de 4 à six mois. Au-delà de cette période, repérées comme personnes ressources, les salariées peuvent être interpellées et agir de façon ponctuelle en réponses aux besoins des familles sorties du dispositif, demandeuses d'être soutenues ou accompagnées dans certaines démarches pour lesquelles elles n'ont pas trouvé d'interlocuteurs ou l'aide qui conviennent.

Activités - Sorties collectives

Janvier

Sortie Cirque - 10 personnes dont 6 enfants - en partenariat avec La Fondation Abbé Pierre

Avril

Participation à l'Assemblée Générale de l'Association

Été 2022

Sortie à la Base de Loisirs de Créteil - 5 femmes + 12 enfants/ado et 4 travailleurs sociaux

Activité escalade - 2 adultes + 9 enfants/ados + 3 travailleurs sociaux

Novembre

Participation à la Banque Alimentaire

Vacances de la Toussaint

Exposition « Mini-Montres » – Musée National Histoire Naturelle + Balade dans le Jardin des Plantes - 3 femmes + 10 enfants/ado + 2 travailleurs sociaux

Fin d'année

Théâtre de Bobino – Spectacle PETER PAN - 47 personnes (17 adultes et 30 enfants)

Match de Rugby – ARENA – La Défense - en partenariat avec La Fondation Abbé Pierre - 1 famille (6 personnes)

Par ailleurs les familles ont également été accompagnées afin que leurs enfants puissent s'inscrire à des activités de loisirs ou des séjours sur les périodes de vacances scolaires. L'équipe sociale a également soutenu le projet de 15 familles de pouvoir partir en vacances ou de retourner dans leur pays d'origine, certaines n'ayant pas eu l'occasion de revoir les leurs depuis plus de 10 ans.

- 7 séjours organisés en France

- 8 séjours à l'étranger

Les durées d'absence convenues du centre d'hébergement variant d'une semaine à 5 semaines.

Réseau de partenariats

L'équipe continue de développer et de renforcer son réseau partenarial sur les territoires d'implantations des 20 appartements Hauts de Seine et les territoires limitrophes.

Services sociaux départementaux et de proximité

EDAS, ASE, CCAS, CAF

Autres acteurs de proximité

Administrations, services Municipaux, Maisons des droits, écoles, collèges, crèches...

Réseau emploi formation

Pôle emploi, Maisons de l'emploi, Missions locales, association FARAIDE, ASEC, ACIFE, Initiative Emploi, LINKEDOUT, Food de rue...

Services de santé

Médecins généralistes et spécialistes, Hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, CAMSP, MDPH

Réseau associatif et privé

Centres sociaux-culturels, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, FAP, Emmaüs Connect

Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, la Croix Rouge, Crésus, GISTI, Adage18, NVN

Logement

DRIHL, Siao92, Action Logement, AFILL, FSL, bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles, Agences, Propriétaires privés

Financement

Pour remplir sa mission, le CHAP CHU-ALTHO Familles perçoit une dotation annuelle de la part de l'UD DRIHL92.

Soutiens structures hébergement

Bailleur 1001Vies habitat, Antin-résidence, ICF.



2022 en chiffres

Capacité



94 Places d'insertion - En diffus

20 Appartements -
Département des Hauts de Seine



89,56% - Taux d'occupation

30 729 - Nuitées

100% orientation SIA092

8 Admissions
Soit 33
personnes

8 Sorties
Soit 24
personnes
dont 1 personne
décédée

**7 Sorties
logement**
Soit 23
personnes

**109 Personnes
hébergées**

46 Adultes
dont 4 Jeunes
majeurs rattachés
63 Enfants



26 Familles

**15 couples avec
enfants**

**11 parents isolés
avec enfants**

Âges des personnes accueillies

	Moins de 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	Plus de 60 ans
Nb de personnes	14	49	5	39	2	0

Durée moyenne de séjour – sorties du dispositif

	Logement social	Autre
Nb de personnes	23	1
Durée moyenne du séjour (mois)	23,77	12,36

Indicateurs logements 2022

16 Appuis logement/ SYPLO
9 Attributions en CAL

DALO
11 Requête COMED
5 Recours contentieux TA
3 Recours Indemnitaires TA

Emploi

41,3 %
Adultes en emploi

23,9 %
Adultes sans activité

Bilan

Au 31/12/2022, 19 familles sont présentes – soit 85 personnes. 3 familles sont sortantes dans les derniers jours du mois de décembre et 6 places sont en attente d'une candidature. 8 places seront pourvues dès le début du mois de janvier 2023 portant à 93, pour 94 places d'hébergement, le nombre de personnes présentes soit un taux

d'occupation de 90,43%.

Profil des familles accueillies

Les enfants représentent 70.85 % des personnes accueillies. 2 enfants sont nés durant l'année. Les personnes ressortissantes de pays hors Union Européenne sont majoritaires, 14 nationalités sont représentées.

Composition familiale

	Couples avec enfants	Parent isolé avec enfants
0 enfant		1
1 enfant		3
2 enfants	7	1
3 enfants	4	4
4 enfants	4	2

8 familles ont été nouvellement admises au cours de l'année, soit un tiers des personnes accueillies - 33 personnes - 12 adultes et 21 enfants. Initialement hébergées par les 115 de l'Île de France, certaines ont connu un parcours d'hébergement hôtelier de plusieurs années, pouvant aller jusqu'à 9 ans de prise en charge.

Composition familiale - admissions dispositif

Parent isolé + 1 enfant	2
Parent isolé + 3 enfants	2
Couple + 2 enfants	2
Couple + 4 enfants	2

Prescripteurs

SSP19 - CASVP/CCAS	1
SST5 Colombes Bois Colombes	1
ST 10 Chatillon/ Malakoff	1
PASH 75	1
PASH 92 (SP)	2
PASH 91	1

Le CHAP comptabilise 24 sorties au cours de l'année dont le décès accidentel d'un 1 adulte, parent de 3 enfants.

7 sorties, soit 9 adultes et 14 enfants- dont 5 familles monoparentales - ont abouti à logement portant à 23 le nombre de personnes ayant pu accéder à un logement pérenne dans le parc locatif social.

Composition familiale – sorties du dispositif – Accès logement

Parent isolé + 1 enfant	1
Parent isolé + 2 enfants	1
Parent isolé + 3 enfants	1
Parents isolé + 4 enfants	1
Parent isolé (enfant décédé)	1
Couple + 2 enfants	2

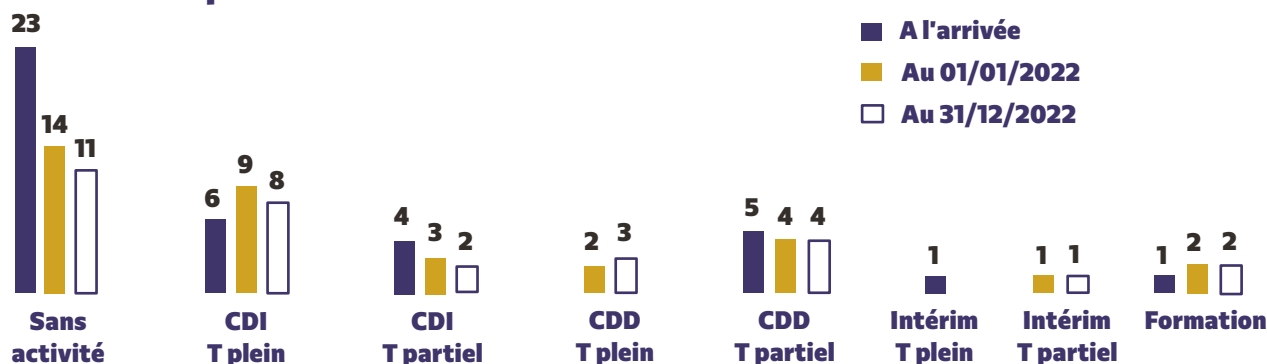
Durée de séjour des ménages sortants

12-18 mois	2
18 mois - 2 ans	3
2 -3 ans	2
4 ans	1

Un parcours d'insertion professionnel non linéaire

L'insertion professionnelle consiste en l'accompagnement de personnes qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi en raison par exemple de la non maîtrise de la langue française, d'un niveau de formation trop faible, d'un manque d'expérience professionnelle, d'une inactivité prolongée, d'un problème de santé handicapant, mais aussi l'absence de mode de garde. Les parcours observés ne sont pas linéaires, entrecoupés de période de formation, de chômage, de la perte d'un emploi, d'une naissance...

Emploi



Ainsi 31/12/2022, 3 adultes ont des droits incomplets qui ne permet pas d'entamer les démarches liées au logement, 2 ont acquis leurs droits de séjour en cours d'année. 11 adultes sont sans activité professionnelle, 8 bénéficient d'un CDI temps plein, 2 d'un CDI temps partiel, 3 disposent d'un CDD temps plein, 4 d'un CDD temps partiel. 2 personnes cumulent deux emplois, 1 personne est enceinte, 1 personne est au chômage, 1 personne s'est mise en disposition pour s'occuper de son enfant porteur de handicap. 2 jeunes majeurs rattachés sont en emploi et 1 poursuit études supérieures.

Ressources

Les aléas de la vie, le statut administratif des personnes, les conditions matérielles, leur choix ou leur désir de changer d'emploi, de milieu professionnel, sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte pour appréhender les parcours des adultes et les accompagner à accéder à l'emploi, mais également à des ressources stables qui leur permettront d'assumer les dépenses liées à un logement.

Au sein des couples, au moins une personne est en emploi. Les hommes sont majoritairement en emploi et parfois en cumul d'emploi pour trois d'entre eux. L'accès à l'emploi ou à la formation des femmes détentrices d'un titre de séjour les autorisant à travailler dépend, pour leur majorité, de l'âge des enfants. Il est facilité par l'accès à un mode de garde quand ils sont en bas âge ou par l'entrée des enfants à l'école et l'accès, par ce biais, aux centres de loisirs.

La stabilisation acquise par l'hébergement en CHU-ALTHO permet également aux personnes de se projeter sur l'avenir et de s'autoriser à se former, accéder à des formations linguistiques, de remise à niveau, qualifiantes mais également quitter des emplois dit « alimentaires » ou précaires et accéder à des emplois auxquels ils aspirent, plus stables, mieux rémunérés.

11 parents présents en 2022 ont ainsi fait le choix de se former pour améliorer leur situation sociale et professionnelle.

Situation initiale

Vendeur
Au foyer
Au foyer
Agent polyvalent- entreprise
insertion
Employé de boulangerie
Au foyer
Demandeur emploi
AVS
Agent de Sécurité
Au foyer

Sur la période hébergement

Reconversion MDPH - formation Agent
Immobilier
Auxiliaire de Vie
Agent de service Hospitalier
Technicien de maintenance ascenseur
CACES - Grutier
Contrat pro - Hôtesse de Caisse
CQP - Agent de sécurité
Programmation Informatique
Maître-chien
Linguistique

7 parents ont pu accéder à l'emploi sans formation préalable.

Situation initiale

Au foyer
Au foyer
Sans emploi
Sans emploi
Sans emploi
Sans emploi
Au foyer

Sur la période hébergement

Professeur FLE - Animatrice CJ
Agent de traversée Ecole
Manœuvre
Vendeur
Aide compagnon exécution BTP
Comptable
Auxiliaire de vie

Logement

16 dossiers ont abouti à une labélisation SYPLO après passage en commission SIAO logement. 24 propositions logement ont été comptabilisées en 2022 pour 12 familles prêtes au relogement, dont seulement 9 ont abouti à des attributions. 15 refus ont été notifiés : 8 en CAL / motif Rang 2 - 2 par familles avant visite - 1 par familles après visite - 3 refus familles après passage en CAL. A cela s'ajoute 1 CAL ajournée.

Témoignage

Madame P. a intégré son logement cette semaine avec son fils âgé de 5 ans, après un parcours éprouvant de 5 refus préalables en commission d'attribution logement.

Pourtant, Madame P. a su se construire une insertion professionnelle solide et durable récompensée par un salaire à la hauteur de son investissement.

Arrivée à l'association Les Enfants du Canal en 2018, Madame P. a intégré une formation d'auxiliaire de vie, ce qui lui a permis d'obtenir dans un premier temps des contrats de travail courts forgeant son expérience. Depuis deux ans, Madame P. travaille pour la Mairie de Paris, elle espère désormais être naturalisée afin d'être titularisée.

Aussi, Madame P. va pouvoir engager une procédure de regroupement familial afin de pouvoir réunir tous ses enfants sous le même toit.

Ressources humaines

L'équipe a fonctionné en sous-effectif durant 6 mois, 2 salariées en activité au lieu de 4 se sont mobilisées et fortement impliquées pour maintenir une intervention de qualité auprès des familles avec le renfort du chargé de mission logement d'abord mobilisé aux côtés de l'équipe durant cette période.

Le 4^{ème} poste sujet aux fortes rotations de personnel depuis plusieurs années a été pourvu en juin après 9 mois de vacance. Les six derniers mois de l'année l'équipe a pu être de nouveau au complet lui permettant de retrouver des conditions normales de fonctionnement.

Actualisation des documents support à la prise en charge

Suite à une démarche évaluative portée en équipe et au niveau associatif, le CHAP a cette année revisité et actualisé les documents administratifs destinés à l'accueil des familles en référence à la

Au regard des critères anormalement long d'attente, 19 familles ont été accompagnées pour faire valoir leur droit au logement opposable :

- 11 requêtes DALO ont permis à 8 familles d'obtenir la reconnaissance du caractère prioritaire de leur situation - 3 sont toujours en attente de la réponse.

- 5 Recours en contentieux auprès du Tribunal administratif ont abouti - 2 sont en cours.

- 3 Recours Indemnitaires ont été opérés avec le soutien d'un avocat - 2 ont abouti - 1 est en cours.

loi 2002-2. Contrats de séjour - Livret d'accueil - Livret des règles de vie et de fonctionnement - Livret d'accueil Enfant.

Soucieux de préserver les droits des personnes hébergées et de se mettre en conformité avec les nouvelles directives en matières de protections des données - RGPD : le CHAP a procédé à l'enregistrement des données concernant les familles sur le logiciel RECONNECT proposé par le groupe SOS permettant de surcroît la mise en œuvre d'un coffre-fort numérique et d'ateliers à destination des familles.

Capitalisation d'expériences et de « bonnes pratiques », Un travail collectif porté au niveau associatif

En cette année 2022, l'association a souhaité engager les différents pôles dans un travail collectif de d'apprentissage continu, de réflexion collective et de capitalisation des « bonnes » pratiques pour renforcer à la fois l'approche logement d'abord des équipes et l'autonomie des personnes accueillies à

partir de la mise en commun des différents modes d'intervention présents au sein de l'association. A ce titre, l'équipe s'est mobilisée aux côtés du chargé de mission logement d'abord sur plusieurs thématiques abordées au travers d'ateliers transversaux à l'ensemble des services et l'élaboration d'outils communs :

- atelier « Accueillir »,
- atelier « Allez vers/VAD »,
- atelier « DAHO/DALO »,
- atelier « Proposition de logement et labellisation »,
- atelier 1er pas dans le logement.

Remaniement du contingent des places d'insertion

Le CHAP a mis un terme, cette année, à deux baux du parc privé pour basculer sur deux nouveaux appartements du parc social, tout en garantissant la même capacité d'hébergement. Il a ainsi fermé deux appartements situés sur la ville de Fontenay aux roses pour en ouvrir deux autres sur la ville de Clamart.

Il a poursuivi sa restructuration entamée depuis deux ans pour transformer les appartements initialement prévus en co-hébergement en appartements individuels. Seul 1 appartement aujourd'hui demeure en cohabitation.

Villes	Appartements	Places		Typologie	
		2021	2022	11 T3 - 8 T4 - 1 T2	
Bagneux	1	4	4	19 Appartements individuels 3-2 appartement en co-hébergement	
Chatillon	8	40	40		
Clamart	4+2	16	24		
Courbevoie	1	4	4	8 Parc privé	16 Parc social
Fontenay aux Roses	5-2	26	18		
Puteaux	1	4	4		
	20	94	94		

Entretien technique - gestion locative adaptée

Dans un souci constant d'offrir un hébergement de qualité, d'améliorer les conditions d'accueil et de favoriser aux mieux le bien être des familles dans leur lieu de vie, le CHAP a poursuivi ses travaux de rénovation tout au long de l'année.

3 Rénovations intégrales

Chatillon 2
Clamart
Bagneux

7 Rénovations partielles

Clamart 1
Clamart 2
Clamart 5
Chatillon 4
Chatillon 7 bis
Courbevoie
FAR 4

2 Fermetures logement

FAR 3
FAR 4

2 Ouvertures logement

Clamart 5
Clamart 6

Constats et perspectives

Du fait des difficultés d'accès au logement, particulièrement en Ile de France, auxquels s'ajoutent des délais administratifs de plus en plus longs pour de traitement et l'obtention de leurs droits, les familles sans domiciles cumulent des durées de séjour à l'hôtel puis en hébergement qui s'allongent.

Permettre à des familles d'accéder à des hébergements d'urgence dans le diffus, tout en leur évitant de s'en accommoder pour faire leur vie est essentiel. Leur offrir des solutions d'hébergement dignes, stables, durables est une priorité. Cependant le dispositif CHU-ALTHO, même s'il permet une amélioration des conditions de vie notable des adultes et des enfants accueillis doit rester une solution ne devant pas se substituer au logement et permettre la fluidité escomptée.

Ce passage par l'hébergement doit rester transitoire avec une limitation de durée au-delà de laquelle les familles prêtes au relogement et reconnues - public prioritaire - dans le cadre du PDALHPD devraient pouvoir se voir exercer leur droit au logement social pérenne dans des délais plus courts et des conditions d'attributions autrement pénalisantes.

Alors même que l'hébergement accompagné permet aux familles de faire évoluer positivement leur situation, les délais anormalement longs auxquels elles sont confrontées pour se voir attribuer un logement impacte la dynamique mis en œuvre, leur motivation et leur espoir. Ils engendrent des incompréhensions, du découragement, du stress et les enferment dans des postures attentistes et soumises au coup du sort qui les inscrivent dans une temporalité subie.

En 2023 nous poursuivrons notre engagement auprès des familles mais plus encore des enfants pour lesquels ce parcours d'errance hôtelière-hébergement n'est pas sans conséquences, notamment en terme de santé physique autant que psychologique, de scolarité et de socialisation. Ils sont les premières victimes du mal logement et d'un système qui de moins en moins permet la prise en compte d'une approche globale des difficultés et problématiques qu'ils rencontrent, la coordination

rapide et la prise en charge efficiente des acteurs locaux concernés (collectivités locales, éducation nationale, organismes et spécialistes de santé, services de l'Etat ...) pour leur assurer un parcours d'inclusion adapté.



Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	30 729
Nombre de places installées	94
Nombre de personnes hébergées	109
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	14
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	49
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	5
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	41
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	0
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	26
Nombre d'adultes hébergés	46
Adultes sans enfant	5
Nombre de séjour (sorties ménages) dans l'année	24
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	0
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	24
Cumul des durées de séjours des ménages sortis (en jour)	17 008
Nombre de personnes présentes au '2022-12-31'	85
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2022-12-31' (jours)	51 777
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	23
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	0
Nombre de séjour - Sortie autre (décès)	1

Résorption des bidonvilles

Mesnil

Contexte

L'année 2022 marque les cinq ans du dispositif passerelle d'insertion Mesnil. L'occasion de dresser le bilan d'un accompagnement global pour des familles en bidonville, basé sur un centre d'hébergement de stabilisation en semi-collectif, entre nombreux parcours de réussites et difficultés, notamment de fluidité de sorties en logement, de parentalité et freins institutionnels.

■ Présentation et contexte

Fruit du travail effectué par la mission scolarisation de l'association Les Enfants du Canal à Stains à partir de 2016, en s'appuyant sur son expertise développée depuis 2013 auprès des personnes vivant en bidonville, via le programme Romcivic, l'association s'est portée volontaire pour développer le dispositif passerelle d'insertion Mesnil (Mission Expérimentale de Suivi Novateur d'Insertion par le Logement). Entendant répondre aux besoins d'accompagnement global rencontrés par ces familles en Île-de-

France, populations migrantes d'Europe de l'Est, "Roms" ou présumées comme telles, ce dispositif se voulant innovant vise l'autonomie des ménages, via un accompagnement à la définition d'un projet de vie et à sa déclinaison jusqu'à l'obtention d'un logement autonome, en passant par l'emploi et la formation, la scolarité, la santé... Il accueille 30 ménages en hébergement semi-collectif de stabilisation à Stains, ainsi que d'autres en logement social ou accompagné, en bidonville, squat, hôtel social ou autre type d'hébergement.

En 2022, soutenu dans le cadre de conventions pluri-annuelles par la Préfecture de région Île-de-France et la ville de Stains, il est également copiloté par les services de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances (Pedec) en Seine-Saint-Denis, de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) et de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal).

Le Mesnil s'inscrit dans de multiples orientations

- le plan régional de résorption des campements illicites et des bidonvilles 2019-2022 en Île-de-France ainsi que l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, dans les prolongements de la stratégie régionale de 2016 d'une part et de la circulaire interministérielle de 2012 d'autre part.

■ Objectifs

Les familles vivant en bidonville connaissent de grandes difficultés dans l'accès à leurs droits : domiciliation, droits sociaux, soins, scolarité, emploi... Ces difficultés sont le pendant des conditions de vie précaires, elles-mêmes liées aux expulsions à répétition des lieux de vie. Malgré les recommandations gouvernementales de 2018, ces évacuations avec peu d'anticipation et de mise à l'abri sont la norme. L'impact humain est élevé, aboutissant à de nouvelles situations de discriminations et d'entraves dans l'accès au droit commun et à l'expression de leur pouvoir d'agir.

Dans le but de pallier ces obstacles, le dispositif entend baliser les parcours d'insertion de ces familles, "du bidonville au logement", par des démarches s'appuyant sur l'« aller-vers » et le « faire-avec » :

- Accès aux droits administratifs (identité, domiciliation, banque, impôts...) ;
- Scolarisation, parentalité ;
- Accès aux soins et à la santé (AME, PASS...) ;
- Accompagnement à la définition d'un projet professionnel : emploi (SIAE...), formation (apprentissage du français à visée socio-linguistique...) ;
- Accès aux droits complémentaires (CSS, Caf...) ;
- Accompagnement vers et dans le logement (SIAO, DLS, DALO, IML, Action Logement... « Savoir-habiter », vie quotidienne...) ;
- Accès au numérique, aux loisirs à la culture ;
- Développement de la citoyenneté, de la participation et du pouvoir d'agir ;

Moyens

3 ETP intervenantes sociales
4 ETP agents d'accueil et logistique
1 ETP conseiller en insertion professionnelle (poste

supprimé en janvier 2022 faute de financement)
0,85 ETP animatrice socio-éducative
Co-coordination du dispositif : 1 ETP coordinatrice de l'accompagnement social / intervenante sociale et 1 ETP chef de projet
1 ETP responsable logistique
0,40 ETP assistante administrative et comptable
0,20 ETP directrice

1 volontaire en Service civique
1 Stagiaire technicienne de l'intervention sociale et familiale
6 Bénévoles (soutien scolaire, appui aux actualisations à Pôle emploi, accompagnements physiques pour des démarches, sorties...)
Intervention d'un psychologue roumanophone deux fois par mois (prestation)

Formations : équipier de première intervention (EPI), sauveteur secouriste du travail (SST).

Actions et bilan

A l'issue de cinq ans d'accompagnement socio-professionnel vers le logement, l'expérimentation du Mesnil a progressivement laissé place à un fonctionnement au long cours, fort de ses succès et conscient de ses difficultés, qu'il convient de comprendre dans le but de pouvoir encore davantage stabiliser le dispositif.

Les différentes innovations au cœur de ce dernier peuvent être évaluées au regard du travail effectué :

■ **L'accompagnement spécifique**, résultat de quinze ans d'action associative, où la famille est placée au cœur du suivi à la fois global et individualisé, dans un fonctionnement souple s'adaptant à sa temporalité. Le cœur du Mesnil, le centre d'hébergement, a été pensé pour s'ajuster aux besoins des familles, dans une même logique que celle du logement d'abord, qui n'est pas contradictoire, l'habitat étant vu comme un préalable et un aboutissement, deux extrémités où le ménage peut s'affirmer et s'épanouir. Ces réussites de parcours souvent complexes, avec près de trente ménages sortis en logement, prouvent que le temps long et les moyens humains adéquats permettent de meilleurs résultats.



© Dragan Lekić

■ **Le volet régional**, voulu par la mission campements illicites de la Préfecture de région Île-de-France, ambitieux et souhaitant répondre à la réalité géographique des bidonvilles, s'est finalement traduit par une orientation de ménages ayant tous ou presque un parcours de vie récent en Seine-Saint-Denis - des ménages orientés depuis le Val d'Oise par exemple avaient été préalablement rencontrés sur Stains et vivaient depuis peu dans une commune limitrophe, Sarcelles. Ce fonctionnement, adapté à l'évidente précarité du département, s'est traduit par une implication plus étroite de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, notamment des services de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances (Pedec). Cela renforce notre conviction que des dispositifs similaires doivent se développer sur d'autres territoires, notamment à l'échelle intercommunale, l'ancrage territorial local étant un gage de réussite pour une réelle insertion des ménages.

■ **La volonté de croiser un projet architectural, alliant esthétique, développement durable et**

insertion, avec celle d'un d'ancrage

local, au cœur des jardins familiaux, dans une ville riche en services, structures et associations, a porté ses fruits. Le centre d'hébergement est à présent référencé, acteur local et lieu ressource. Ouvert sur la ville, il permet aux résidents, le temps de leur présence à Stains, d'être des habitants jouissant des mêmes droits que les autres, et des citoyens pouvant y développer leur pouvoir d'agir, tout en y développant des activités collectives en interne, tel un village dans la ville.

L'année 2022 a connu un certain nombre de changements, notamment dans l'évolution de **l'équipe** : l'externalisation des missions de nuit, assurées par les agents d'accueil et de logistique depuis 2018, vers une société de gardiennage, employant en insertion des agents chargés de la sécurité du centre d'hébergement; le départ progressif des conseillers en insertion professionnelle, assurant le suivi emploi-formation-banque, démarches reprises par les intervenantes sociales, organisées aussi en co-références dans le cadre de plusieurs suivis

avec des problématiques nécessitant un renfort, permettant une prise de recul ainsi qu'un apport de compétences spécifiques ; le stage d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale, renforçant le volet vie quotidienne et parentalité, notamment sur la question des nourrissons ; l'arrivée d'une volontaire en Service civique, accentuant l'appui aux activités collectives mises en place par l'animatrice, notamment le soutien scolaire, les permanences d'actualisation à Pôle emploi et d'accès au numérique ; le renforcement du bénévolat et volontariat, notamment grâce aux dispositifs du Contrat local étudiant (CLE) de la ville de Stains, de l'EC libre « engagement étudiant » à l'université Paris 8, ou encore à des adultes en reconversion professionnelle.

Ces changements en ressources humaines se sont accompagnés d'un renforcement des **outils** à disposition de l'équipe : Reconnect pro, logiciel-métier simplifiant l'accompagnement quotidien des professionnels, avec un dossier usager dématérialisé, facilitant l'avancée des parcours d'insertion, notamment via un coffre-fort numérique ; renforcement des usages des documents et instances de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, "garantissant les droits des usagers, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté" : contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, avec notamment la création d'un spécifique pour les enfants, charte des droits et des libertés, personne de confiance, mais aussi affirmation de l'expression collective et du pouvoir d'agir en vue de la mise en place d'un conseil de vie sociale. Cette année a à nouveau été l'occasion d'un travail associatif d'échanges de pratiques entre les services, notamment d'ateliers logement ou encore thématiques autour des notions d'accueil et d'"aller-vers", thématiques centrales qui fondent l'identité de l'association.

Ce bilan qualitatif ne saurait être complet sans l'expression des **difficultés rencontrées**.

- Le renforcement des contrôles institutionnels (Caf, Assurance maladie, banque, mais aussi d'autres développées ci-dessous) dans l'accès et le suivi des droits, aboutissant au mieux à des difficultés, au pire à des injonctions à la limite du droit des personnes : refus de

recours Droit au logement opposable (Dalo), argumentant de la situation d'hébergé du ménage, renvoyant à un préalable de dossier Sypllo (système priorité logement - permettant la gestion de la liste des demandeurs reconnus prioritaires au logement social dans le département, en lien avec le contingent préfectoral et le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées), ne fonctionnant que pour les ménages dits « prêts au relogement » (ressources, impôts...). Suite à ces refus, mise en place de recours gracieux, ajoutant au temps d'attente déjà long (six mois à l'issue de l'entrée en hébergement, puis quatre-six mois de délai...) des échéances non-adaptées aux parcours complexes des ménages et ne permettant pas de répondre aux injonctions de sortie en logement ; exigence du numéro d'inscription au répertoire (NIR) de la Sécurité sociale, devenu indispensable pour la création ou le renouvellement d'une demande de logement social. Cette démarche a toujours été un préalable dans notre projet de service, pour que le ménage perde le moins de temps possible dans son parcours d'accès au logement. Au vu de la lenteur d'ouverture de droits à l'Assurance maladie, corrélée à la nécessité de ressources, cette exigence met en exergue la difficulté évoquée précédemment de répondre aux consignes de fluidité de sortie en logement.

L'énergie importante déployée au quotidien dans ce rapport difficile aux institutions pointe un manque de compréhension, un défaut de sensibilisation concernant le public en bidonville, ainsi que le continu éloignement des personnes de leurs droits et le manque d'informations sur les recours pouvant être réalisés. A terme, la confiance donnée par les ménages peut être impactée : en étant éloignées du droit, elles comprennent difficilement qui est garant de quoi dans leur parcours d'insertion, et placent de grandes ambitions dans la capacité des intervenantes sociales à les faire avancer dans leur parcours. L'association peut par exemple être perçue comme attribuant directement des baux de location ou des contrats de travail, ce qui n'est pas sans causer des difficultés. L'accompagnement repose alors sur le nécessaire apprentissage que ces enjeux ne dépendent pas de nous, d'autant

plus quand des réussites de parcours sont autant inspirantes que pouvant susciter des jalousies ou une recherche d'un fautif. En cas de blocage ou d'échec provisoire, la motivation et l'optimisme peuvent laisser place à une inertie, aléa de l'accompagnement social des publics en précarité. Face à cela, l'équipe doit se former en continu et assurer un plaidoyer très opérationnel du quotidien, tant auprès des acteurs institutionnels que des personnes accompagnées.

- Les problématiques de santé, intimement liées aux conditions de vie en précarité et aux habitudes de vie, restent centrales dans l'accompagnement de certains ménages, notamment au sein des établissements de soins, avec la barrière de la langue par exemple.
- Travail dissimulé pratiqué par des entreprises où sont employées certaines personnes accompagnées, les mettant en difficulté au regard de leurs droits et de leur couverture en tant que salariés, ainsi que leur accès au logement
- Les besoins toujours plus importants d'appui à la parentalité, notamment le suivi scolaire, et à la vie quotidienne, lors des visites à domicile par exemple, pour certains ménages, nécessitant parfois l'intervention de l'Aide sociale à l'enfance à des fins de prévention, de repérage des situations de danger ou de protection. Cette nécessaire prise en compte n'avait probablement pas été suffisamment anticipée, malgré la connaissance du public et la volonté d'accompagnement global, en tout cas dans les moyens alloués à cette ambition.
- Le manque de propositions de logement social, pour des familles "prêtes au relogement", où notre appui n'est parfois plus nécessaire, dans l'attente en hébergement alors qu'elles sont en emploi depuis longtemps et très avancées dans leur parcours, illustrant à nouveau les difficultés de confiance et de possible échec évoqués plus haut.
- Problèmes techniques et de maintenance, nécessitant un suivi régulier au sein des habitations, mais aussi de voisinage, pouvant mettre en difficultés les agents d'accueil par exemple, mais inhérentes à toute structure collective accueillant des publics en précarité cohabitant avec des riverains.

Comme chaque année, ces réussites et ces freins

illustrent et mettent d'autant plus en lumière la complexité du travail social auprès des familles ayant vécu en bidonville, mais surtout la réalité connue par celles qui ne sont ni accompagnées, ni stabilisées, en précarité ou non, subissant discriminations et représentations négatives.

Au-delà des bilans professionnels, nous entendons par ce rapport d'activités valoriser l'expression des personnes, déjà développée via les réunions entre résidents "mieux-habiter" préfigurant un futur conseil de vie sociale (CVS), leur implication dans les rencontres du Collectif d'organismes d'hébergement et d'accompagnement vers le logement (COHAL), leur représentation lors de l'assemblée générale annuelle de l'association Les Enfants du Canal, mais aussi via l'ensemble des temps d'échanges entre personnes accompagnées avec des partenaires auxquels ils peuvent être associés.

La richesse de leurs parcours ambitieux de réussite, parfois ponctués d'échecs, à l'image de la vie de tout un chacun, exprime mieux le quotidien du service que les données tant quantitatives et qualitatives. Le Mesnil, ce sont les familles qui en parlent le mieux !



© Dragan Lekić

« Vous m'avez beaucoup aidé, vous m'avez donné la chance d'évoluer, pour être intégrée en France comme tout le monde, sans différence. »

Ana BUDICA, 36 ans, a été accompagnée avec son mari et ses enfants de 2017 à 2020. Arrivée en France en 2012, elle a vécu en bidonville avant d'entrer en logement social à Garges-lès-Gonesse (95), sans passer par le centre d'hébergement. Après avoir participé à la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour les personnes en bidonville, elle a continué en contrat d'insertion à la Régie de Quartier de Stains – Les Rayons, où elle est à présent cheffe d'équipe en CDI dans le nettoyage. La famille vient d'acheter une maison.

« L'accompagnement nous a beaucoup aidés ma famille et moi. Maintenant je vois loin, je veux que mon fils termine sa scolarité et ait un meilleur avenir que moi. »

Marian FAUR, 21 ans, chauffeur-livreur en CDI, réside en Solibail à Montreuil (93) avec sa femme et son fils de 3 ans. Ils étaient auparavant accompagnés par Acina. Dès le début de leur suivi par l'association, ils intègrent rapidement ce logement intermédiaire, après avoir vécu dans un hôtel insalubre à Aubervilliers (93).

« Tout ça, mon parcours, j'en suis fière. Ça n'aurait pu se faire ni vous sans nous, ni nous sans vous. »

Irina CAZAN, 38 ans, est hébergée au Mesnil avec son mari et ses enfants depuis 2020, année d'ouverture du centre. Les enfants sont scolarisés, en deuxième année de CAP coiffure pour l'aîné, en primaire pour la cadette. Monsieur travaille dans le bâtiment en CDI, tandis qu'Irina est en formation dans le programme Sibel (Ares), où elle apprend le métier d'employée libre-service en grande surface. En France depuis 2013, ils sont dans l'attente d'une proposition de logement social.

« Il y a tant de choses à dire, mais pour moi juste, l'accompagnement des Enfants du Canal m'a changé la vie. Les gens ici m'ont beaucoup aidé. »

Ioan LASCU, 36 ans, arrive avec sa famille en France en 2016 après que son fils ait eu un grave accident. Mise à l'abri par la ville de Stains dans un logement de son contingent à partir de 2018, avant d'accéder à un logement social en 2021 dans la même ville, la famille a pu notamment être accompagnée dans l'accès aux soins et le parcours éducatif du fils en situation de handicap. Ioan a lui aussi suivi la POEC. Il travaille à présent à Initiatives Solidaires, dans la revalorisation et la transformation en mobilier de matériaux récupérés.

« Merci à vous. Ici, il n'y a plus le stress de l'urgence du quotidien. Ce que j'ai compris et ce que je veux expliquer aux autres, par rapport au travail, à l'école ou au français, c'est que si on ne fait pas sa part, rien ne change. Les autres peuvent faire beaucoup pour nous, mais ils ne peuvent pas changer notre cœur. Ça ne dépend que de soi. Il ne faut pas attendre. »

Rozalia COSTEA, 45 ans, arrivée en France fin 2019 avec sa famille, a vécu auparavant quinze ans en Espagne. La découverte de la vie en bidonville a été très difficile pour eux, d'autant plus que les parents accordent beaucoup d'importance à la scolarité de leurs trois enfants. Dernière orientation de l'année 2022, celle-ci est le fruit d'un travail partenarial tant professionnel que bénévole entre Sibel (Ares), le Secours Catholique, l'École enchantée ou encore Halage. Pour eux, l'entrée au Mesnil a marqué un tournant dans leur vie, après avoir passé les mois précédents à Fontenay-sous-Bois (94). Rozalia travaille en insertion dans la production locale de fleurs et est formée à l'horticulture urbaine : « J'ai toujours aimé les fleurs. J'ai beaucoup souffert dans ma vie, mais Dieu m'a donné un travail avec les fleurs, qui sont pour moi comme un paradis. »

« Toutes les portes ont commencé à s'ouvrir pour nous. On a été impressionné par l'implication de l'association, qui a été exceptionnelle, surtout quand j'ai été hospitalisé. »

Mircea FAUR, 54 ans, vit avec sa femme et sa fille à Villemomble (93) dans un dispositif d'hébergement en alternative à l'hôtel 115 (altho). Ils ont connu beaucoup d'hôtels sociaux et de bidonvilles franciliens avant de pouvoir se stabiliser ici. Mircea a travaillé pendant des années, jusqu'à ce qu'il ait de graves problèmes de santé. Il est le père de Marian, avec qui il est arrivé en 2010 avec le reste de sa famille.

Résultats chiffrés

L'accompagnement depuis 2017

Ménages accompagnés	74
Ménages avec attribution logement social	25
Ménages avec conventionnement Solibail	7
Ménages dont l'accompagnement a été arrêté car autonomes	25
Ménages dont l'accompagnement a été arrêté car autre projet	10

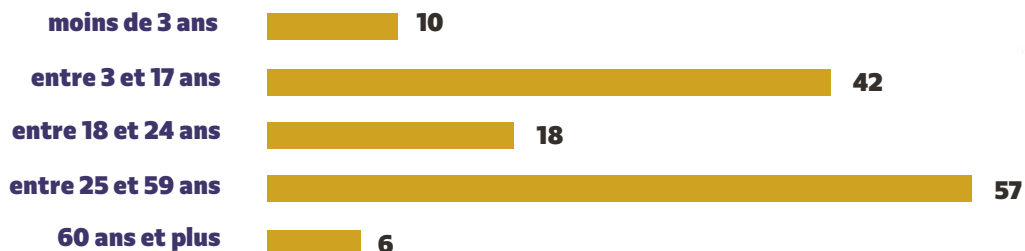
L'accompagnement en 2022

Naissances : 9
48 ménages accompagnés
Entrée en hébergement mais déjà accompagnés : 4
Entrée dans la file active et en hébergement : 4
Entrée dans la file active : 1
Décohabitation : 1

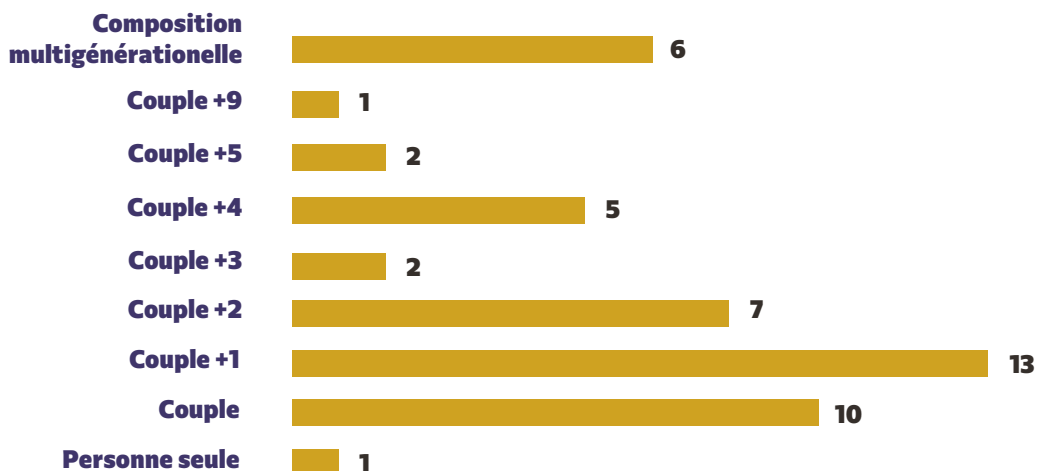
Habitat des 40 familles accompagnées au 31/12/2022



133 personnes hébergées au cours de l'année, représentant 37 ménages



Composition familiale des 47 ménages (1 ménage compté comme 2)



Orientations

Les orientations vers le dispositif Mesnil se font en dehors du fonctionnement du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), bien que le dispositif puisse faire des orientations vers d'autres structures via le SIAO. Elles sont réalisées sur la base de préconisations de familles évaluées par un opérateur d'État de la résorption des bidonvilles chargé des évaluations/diagnostics sociaux. Depuis 2017, Adoma, Acina puis Coallia se sont succédés. L'association entend également s'appuyer sur l'expertise de ses partenaires associatifs du collectif Bidonvilles 93 pour assurer des orientations concertées vers le dispositif.

Scolarité

	En 2022	Au 31 déc
Mineurs accompagnés	72	59
Enfants scolarisés	52	42
Maternelle (primaire)	9	8
Élémentaire (primaire)	19	14
Collège (secondaire)	18	14
Lycée (secondaire)	3	3
ULIS	3	3
Formation professionnelle (cf. PEE/EDI)	2	0

Santé et accès aux soins

Personnes avec une couverture maladie en 2022			
Assurance maladie (droits de base)	112 + 8 en cours	59	
Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C/ACS)	115 + 13 en cours	42	
Aide médicale d'État (AME)	22	8	
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	10	14	

Domiciliation

Adultes domiciliés	2022
Mesnil	92
Autre (logement social, Solibail)	30

Logement

	En 2022	Au 31 déc
Attributions de logement social	5	5
Propositions de logement social en cours	1	1
Solibail	2	2
Propositions Solibail en cours	1	1
Orientations Solibail	5	5
ALTHO	1	1
Demandes de logement social	7	39
Demandes SIAO	9	24
Personnes reconnues prioritaires DALO	16 + 13 en cours	67 + 13 en cours
Personnes reconnues prioritaires DAHO	5	53
Ménages SYPLO hors DALO	3	3
Demandes SYPLO	3	4
Dossiers DALO rejetés	3	4
Recours gracieux suite à refus DALO	1	1



© Nicolas Waltefaugle

Allocations familiales, impôts, aides financières/alimentaires

En 2022		
Démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf)	Ménages avec droits ouverts	32
	Ménages dont la demande est en cours	5
	Ménages dont le dossier est bloqué	12
	Ménages avec un recours auprès de la Caf	10
	Ménage bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	3
	Ménage bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	4
Impôts – Déclarations effectuées		66
Demandes aide financière conseil départemental 93		6
Demandes aide colis Association MaMaMa		8
Colis alimentaires en interne		50 pour 12 familles

Accompagnement professionnel : emploi, formation, banque

		En 2022		Au 31 déc	
Adultes accompagnés	Femmes	93	46	79	40
	Hommes		47		39
Inscriptions Pôle Emploi		59		48	
Personnes salariées	CDI	28	6	22	6
	CDD		7		7
	CDDI		10		6
	Intérim		3		1
	C pro		2		2
Auto-entrepreneur		3		3	
Personnes en activité de vente de biens de récupération au Carré des biffins (Aurore)		3		3	
Droits ouverts à l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE)		10		7	
Personnes inscrites à la Mission locale (16-25 ans)		18		16	
Personnes en formation linguistique indemnisée	PEE	32	10	18	0
	Sibel		4		4
	Gidef		8		7
	EDI		3		3
	En emploi		7		4
Banque	Comptes bancaires classiques	86	41	73	35
	Livret A		22		20
	Nickel		23		18
RSA		7		5	
Activités informelles		12		10	

■ Animation, activités collectives et accompagnement complémentaire

- Soutien scolaire individualisé ; correspondance par courriers avec adolescents espagnols apprenant le français (CEIP Laredo, en Galice), basée sur des jeux linguistiques
- Français langue étrangère / ateliers socio-linguistiques
- Atelier d'actualisation à Pôle emploi et d'initiation

au numérique, de compréhension des institutions (impôts...)

- Réunions mensuelles entre résidents et professionnels "mieux-habiter", permettant des échanges autour de la vie collective quotidienne du centre d'hébergement
- "Café des parents", avec l'intervention de partenaires, autour de préoccupations des adultes avec enfants (scolarité, protection maternelle et infantile...)

- Pouvoir d'agir des femmes : groupes de paroles avec appui du psychologue roumanophone intervenant au Mesnil, goûter 8 mars journée droits...

- Fêtes : Mărțișor (fête traditionnelle roumaine de début du printemps), début de l'été, Noël...

- Scouts et Guides de France : séjours adaptés, journée animation "olympiades" co-organisée avec Yag Bari et Stains Espoir

- Nettoyage collectif extérieur : séances de sensibilisation (ramassage de déchets dans et aux alentours du centre), tour de ménage...

- Prévention en santé : bucco-dentaire et nutrition (dentiste et diététicienne du centre municipal de santé de Stains), dépistage Covid et sensibilisation à la vaccination, sensibilisation en vie sexuelle et affective pour les adolescents (intervention d'une conseillère conjugale du conseil départemental), cancer féminin (intervenante du centre régional de coordination des dépistages des cancers - Île-de-France)

- Initiation à la musique : initiation aux instruments avec l'association Écho des sans mot, inscription aux activités du Conservatoire municipal de musique et de danse (CMMD) de Stains;

- Accès aux loisirs : "Activ'Été" au parc départemental Georges Valbon-La Courneuve, piscine, base de loisirs, croisière sur la Seine...

- Accès à la culture : fréquentation de la médiathèque, notamment dans le cadre des concours de création de chansons de L'école des loisirs (éditeur jeunesse) "Copains d'abord" et "Maisons de papier, maisons rêvées" ; cinéma : « Ciné-regards » (Cultures du Coeur 93) projection collective "Spartacus et Cassandra" avec temps d'échange, séance Espace Paul Eluard, "En Campagne" ; Studio Théâtre de Stains : ateliers d'initiation aux arts du cirque, pièce dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances ; création d'un hymne chanté et dansé sur le thème des valeurs sports et des JOP 2024, avec Labo des histoires et Danse en Seine

- Accès au sport : Fête Le Mur (initiation au tennis mais avec activités goûters, aide aux devoirs...)

- Ateliers jardinage (association Racines), couture, cuisine...

- Salle d'activités : espace de jeux parents-enfants

- Initiation à la lecture : bibliothèques enfants et adultes, notamment grâce aux dons du Salon du

livre et la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis via Cultures du Coeur, partenaire proche en médiation culturelle.

■ Vie du service, temps forts et événements marquants

- **Avril** : Rencontres entre acteurs culturels et sociaux pour intégrer la dimension culturelle dans l'accompagnement social : programme Respirations (Cultures du Coeur, Les Petits Débrouillards et Fédérations des acteurs de solidarité), programme Enfado (Cultures du Coeur 93, CAF 93, CD 93)

- **Mai** : Rencontre institutionnelle-comité de pilotage avec Isabelle Pantebre, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis, Nathalie Basnier, sous-préfète adjointe au préfet secrétaire général aux politiques publiques, Manuel Demougeot, directeur de cabinet du pôle résorption des bidonvilles de la DIHAL, Abdelhak Ali Khodja, adjoint au maire de Stains chargé de l'économie sociale et solidaire et de l'écologie urbaine ; Intervention à l'événement PASI (Participatory Actions for Social Inclusion) Erasmus + de l'association Acina ; Visite de représentants de la ville de Montreuil, chargés de mission populations migrantes/insertion ; Partage d'expériences avec d'autres opérateurs de dispositif à l'initiative du pôle résorption des bidonvilles de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

- **Septembre** : Forum des associations de Stains

- **Octobre** : Intervention à la journée des métiers du collège Raymond Poincaré (La Courneuve) ; Portes ouvertes

- **Novembre** : Collecte nationale des Banques alimentaires

- **Décembre** : Forum du bénévolat de Stains ; Séminaire du collectif bidonvilles 93 ; Foire des savoir-faire solidaires de Stains

Articles sur le dispositif : Romeurope rapport 2022, Dihal blog Résorption bidonvilles, Bociek - Oppelia-Charonne rapport d'activité 2021

Recherches et échanges avec étudiantes et enseignants : Institut régional d'administration (IRA) de Metz, Ecole supérieure de travail social (ETSUP), BUT Carrières sociales de l'IUT de Bobigny (université Sorbonne Paris Nord)

Perspectives

- Prolongement de la montée en charge de l'accompagnement à 53 ménages en file active
- Renouvellement de la convention pluri-annuelle avec l'État, recherche de financements complémentaires auprès de fondations et de collectivités territoriales.
- Renforcement des moyens alloués à la parentalité et la vie quotidienne
- Continuation du travail opérationnel et de réflexion sur les orientations, vers le dispositif (acteurs associatifs) et en dehors (quand le centre d'hébergement ou la préconisation n'est pas adaptée au ménage ; en région, dans zones moins en tension locative et bassin d'emploi plus important), mais aussi de sortie en logement, pour assurer une meilleure fluidité
- Prolongement de l'harmonisation des outils et des instances loi 2002-2 (projet personnalisé, projet de service, conseil de vie sociale)
- Développement du plaidoyer institutionnel et opérationnel dans le cadre du Collectif bidonvilles 93
- Expression sur différents supports de l'histoire et des parcours des familles accompagnées

Partenariats, gouvernance et soutiens financiers

■ Contacts et partenariats

Logement : Service Solibail Interlogement 93 ; association Essor 93 (altho) ; Banque solidaire de l'équipement (Emmaüs Défi) de Seine-Saint-Denis (aménagement mobilier en logement social et accompagné)

Parentalité : Circonscription de Stains de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Emploi : PEE-SFMAD ; Sibel-Ares ; Gidef ; Pôle Emploi agence de Stains service "Accompagnement global" ; Mission locale intercommunale - Stains ; Espace dynamique d'insertion - Imaj ; Les Rayons ; Initiatives Solidaires ; Régie de quartier - Saint-Denis ; Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur Aubervilliers ; Halage ; Femmes Actives ; Lemonaid ; Moulinot ; Humando ; Self-Interim ; Kaoukab ; dispositif Alej d'Unis-Cité ; Femmes Actives

Santé : Centres de Protection maternelle et infantile (PMI) et municipal de santé (CMS) de la ville de Stains ; service "Partenaires solidaires" de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis ; équipe mobile psycho-sociale Bociek - Oppelia-Charonne

Scolarité : Espace Angela Davis ; Inspectrice de l'Education nationale et conseillère pédagogique de circonscription de Stains ; Casnav ; directions et enseignants d'établissements scolaires de Stains : écoles maternelles Anatole France, Joliot Curie, André Lurçat ; école élémentaires Romain Rolland, Victor Hugo, Joliot Curie, Guillaume Apollinaire, collèges Joliot Curie, Pablo Neruda

Culture : cf. partie animation

Autre : SGC (prestataire gardiennage/sécurité de nuit) ; Amicale Bordes'N'Co (dons de nourriture) ; Espace Paris Jeunes Envol (Paris 13e)/éditeur jeunesse L'Ecole des Loisirs (Paris 6e) : dons de cadeaux de Noël , association Mamama (colis vêtements-hygiène d'urgence pour les enfants-mères en précarité) ; association Declerq (prise en charge des chats errants) ; Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJCF)

Acteurs de la résorption des bidonvilles : collectif Bidonvilles 93, avec notamment Acina, Médecins du Monde, Askola, Secours Catholique, Hors La Rue, Solidarités - International, Première Urgence Internationale, Romeurope...

■ Gouvernance et financements

Le suivi du projet est assuré par des comités de pilotage, dont un seul a eu lieu en mai.

Le dispositif est financé par les crédits Dihal de la résorption bidonvilles, via le BOP 177 Hébergement-Parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables de la Drihl. Le Mesnil a également été financé par le Fonds social européen en 2020 et 2021. L'association a par ailleurs contracté des prêts bancaires pour assurer le financement de la construction du centre d'hébergement, à hauteur de 3,4 millions d'euros.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	36570
Nombre de personnes hébergées	133
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	10
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	42
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	18
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	57
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	6
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	37
Nombre d'adultes hébergés	81
Adultes sans enfant	26
Nombre de séjour (sorties ménages) dans l'année	24
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	0
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	24
Cumul des durées de séjours des ménages sortis (en jour)	16 169
Nombre de personnes présentes au '2022-12-31'	109
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2022-12-31' (jours)	67 263
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	12
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	3



© Nicolas Waltefaugle



© Dragan Lekić

Partenaires



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Financé par



Être humain :





Association Les Enfants du canal

5 rue Vésale

75 005 Paris

Tél. 01 43 21 72 42

www.lesenfantsducanal.fr

contact@lesenfantsducanal.fr

